



## **WAFABANK**

### **NOTE D'INFORMATION ABREGEE**

#### **AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE AVEC RENONCIATION DES ACTIONNAIRES A LEURS DROITS PREFERENTIELS DE SOUSCRIPTION**

**EMISSION DE 29 850 ACTIONS AU PRIX DE 294 DH**

**Période de souscription : le 10/05/01 et 11/05/01**

**Organisme conseil coordinateur global de l'opération et responsable de la  
préparation de la note d'information :**

**Wafa Bourse**

**Organisme responsable du placement : Wafa Bourse**

**SOUSCRIPTION STRICTEMENT RESERVEE : CADRES  
DIRIGEANTS DE WAFABANK**

#### **VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES**

Conformément aux dispositions de la section 5 de la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/2000, prise pour l'application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente Note d'Information a été visé par le CDVM le 08/05/01 sous la référence n°05/01.

## **ABREVIATIONS et DEFINITIONS**

ALM : Assets Liabilities Management  
BAM : Bank Al Maghrib  
BBVA : Banco Bilbao Vizcaya Argentaria  
BIAT : Banque Internationale Arabe de Tunisie  
BPA : Bénéfice par action  
CAI : Crédit Agricole Indosuez  
CDM : Crédit du Maroc  
CDVM : Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières  
CMKD : Consortium Maroc- Koweït de Développement  
CNME : Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne  
DAT : dépôts à terme  
DAV : dépôts à vue  
DH : Dirham  
GAB : Guichet automatique de banque  
GPBM : Groupement Professionnel des Banques du Maroc  
IS : Impôt sur les sociétés  
KDH : En milliers de dirhams  
MDH : En millions de dirhams  
MRE : Marocain Résident à l'Étranger  
OFS : Organisme Financier Spécialisé  
PER : Price Earning Ratio  
PNB : Produit net bancaire  
ROE : Return on Equity ou rentabilité des capitaux propres

## SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS et DEFINITIONS</b>	<b>2</b>
<b>AVERTISSEMENT ET RESTRICTIONS</b>	<b>4</b>
<b>PREAMBULE</b>	<b>5</b>
<b>I - RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES</b>	<b>6</b>
1. Le conseil d'administration	6
2. Les contrôleurs	6
3. Le conseil juridique	8
4. L'organisme conseil	9
5. Responsable de l'information et de la communication financière	9
<b>II - PRESENTATION DE L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL</b>	<b>10</b>
1. Cadre de l'opération	10
2. Objectif de l'opération	10
3. Renseignements relatifs aux titres à émettre	11
<b>III - PRESENTATION DE WAFABANK</b>	<b>13</b>
1. Renseignements à caractère général	13
2. Organes d'administration et de direction et de surveillance de Wafabank.	16
<b>IV- Situation financière de WAFABANK</b>	<b>20</b>
1. L'évolution de l'actif de la Banque depuis 1995	20
2. L'évolution du passif de la Banque depuis 1995	22
3. La marge d'intermédiation de la Banque	24
4. L'évolution de la profitabilité et de la rentabilité de la Banque depuis 1995	24
5. Situation provisoire au 31/12/00	26
6. Comptes consolidés	28
<b>V - Facteurs de risques</b>	<b>29</b>
1. Risques afférents à la société et à son secteur	29
2. Faits exceptionnels et litiges	29
<b>VI – Annexes : données comptables et financières</b>	<b>30</b>
1. Comptes sociaux de WAFABANK	30
2. Comptes consolidés du Groupe WAFABANK	39
3. Comptes sociaux provisoires de Wafabank au 31/12/00	53
<b>VII-Investisseurs sollicités</b>	<b>57</b>

## **AVERTISSEMENT ET RESTRICTIONS**

### **Avertissement**

La présente note d'information a été établie conformément au modèle -type agrégée prévu par la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n°05/00 du 25/12/2000.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Wafabank en contactant M.AGOUZOU, Direction Financière du Groupe, aux coordonnées suivantes :

- Adresse : 163 Bd HASSAN II ;
- Téléphone : 022-54-52-01 ;
- Télécopie : 022-26-62-02.

Le CDVM attire l'attention des investisseurs potentiels sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à WAFABANK.

Les dividendes distribués par le passé ne représentent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution de dividendes de WAFABANK.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ne se prononce pas sur l'opportunité des opérations d'appel public à l'épargne ni sur la qualité de la situation des émetteurs. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie de la qualité du placement objet de la présente note d'information ni de la réussite de l'opération envisagée.

### **Restrictions**

La présente note d'information s'adresse aux seuls investisseurs dont la liste figure au point VII ci dessous.

Les personnes en la possession desquelles la dite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

## **PREAMBULE**

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de Wafabank, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note a été préparée par Wafa Bourse conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/00 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes : Wafabank, Indicateurs d'activité du GPBM.

Conformément à l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, cette note doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de Wafabank et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs.

# **I - RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES**

## **1. *Le conseil d'administration***

Le conseil d'administration représenté par M. Abdelhak BENNANI président du conseil d'administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafabank ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Abdelhak BENNANI  
Président Directeur Général  
WAFABANK

## **2. *Les contrôleurs***

### **a) Les commissaires aux comptes**

#### Exercice 1997-1998

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les comptes sociaux clos le 31/12/97 et le 31/12/98 ont fait l'objet de vérifications par nos soins.

La sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

AUDICO  
K.KADIRI

FIDAROC  
F.MEKOUAR

#### Exercice 1999

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de Wafabank pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 1999 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Wafabank ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le 26 avril 2001

PRICE WATERHOUSE  
Abdelaziz BIDAHA  
Expert Comptable  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 000 Casablanca  
Maroc  
Tel : 022 77 90 00  
Date du premier exercice soumis au contrôle : 1999  
Date d'expiration du mandat actuel : 2002

ERNST & YOUNG  
Mustapha DAOUDI  
Expert Comptable  
44, Rue Mohamed Smiha  
20 000 Casablanca  
Maroc  
Tel : 022 30 25 42

### Exercice 2000

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La situation provisoire du bilan et du comptes de produits et charges de Wafabank au terme de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 31 décembre 2000 a fait l'objet d'un examen limité de notre part.

Nous avons effectué un examen limité selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états de synthèse susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Wafabank au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2000, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le 16 avril 2001

PRICE WATERHOUSE  
Abdelaziz BIDAHA  
Expert Comptable  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 000 Casablanca Maroc  
Tel : 022 77 90 00  
Date du premier exercice soumis au contrôle : 2000  
Date d'expiration du mandat actuel : 2002

ARTHUR ANDERSEN  
Bachir TAZI  
Expert Comptable  
179, Avenue Moulay Hassan 1er  
2<sup>ème</sup> étage Casablanca  
Tel : 022 27 20 40

## **b) Les auditeurs**

### **Comptes sociaux**

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de Wafabank, pour les exercices clos les 31 décembre 1997 et 1998 à l'issue de chacun des exercices considérés.

Notre audit a été effectué selon les normes internationales d'audit.

Nous attestons par la présente que nos rapports y afférents révèlent qu'à notre avis, les comptes annuels à ces dates donnent une image fidèle de la situation financière de Wafabank au 31 décembre 1997 et 1998 ainsi que de ses résultats pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables décrits dans la présente Note d'Information.

### **Comptes consolidés 1997-1998-1999**

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Wafabank et ses filiales (Groupe Wafabank), pour les exercices clos le 31 décembre 1997, 1998 et 1999.

A l'exception de la situation décrite au paragraphe ci-dessous, nos missions ont été effectuées selon les normes internationales d'audit.

Les comptes consolidés du Groupe Wafabank ayant été établi pour la première fois au titre de l'exercice 1997, nous n'avons pas audité le bilan consolidé d'ouverture. En conséquence et étant donné l'interdépendance entre la situation d'ouverture et le résultat de l'exercice, nous n'exprimons pas d'opinion sur le compte de produits et charges consolidé de l'exercice 1997.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe Wafabank au 31 décembre 1998 et 1999, cités au premier paragraphe, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation au 31 décembre 1998 et 1999 ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à ces dates, conformément aux principes comptables décrits dans l'annexe à la présente Note d'Information.

PRICE WATERHOUSE

Abdelaziz.BIDAH

101, Bd Massira Al Khadra

20 000 Casablanca

Maroc

Tel : 022 77 90 00

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1989

Date d'expiration du mandat actuel : 2002

## ***3. Le conseil juridique***

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Wafabank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Jacques HUMBLE

SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC

71, rue Allal Ben Abdallah

Tel : 022-31-29-41

#### **4. *L'organisme conseil***

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Lamia Boutaleb  
Présidente du Directoire  
Wafa Bourse  
416, rue Mustapha Al Maani  
Casablanca  
Tel : 022 54 50 50

#### **5. *Responsable de l'information et de la communication financière***

Mohammed BENMOUSSA  
Chargé de Mission auprès du Président  
Directeur de la Communication Financière et des Relations avec les Actionnaires  
Adresse : 163, avenue Hassan II – Casablanca  
Tel : 212 2 54 54 04  
Fax : 212 2 20 92 78

## **II - PRESENTATION DE L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

### **1. Cadre de l'opération**

L'opération décrite dans la présente Note d'information est une augmentation de capital en numéraire avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des cadres supérieurs de WAFABANK.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08/04/94, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, relatif à la mise en place d'un plan d'option de souscription d'actions réservées à l'encadrement supérieur de la Banque, autorise le conseil d'administration à consentir au profit des cadres supérieurs de WAFABANK désignés par lui, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Banque, à émettre au titre des augmentations de capital qui seront réservées à cet effet.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08/04/94 décide par ailleurs que la présente autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises dans le cadre des augmentations de capital y afférentes.

Le conseil d'administration est investi de tout pouvoir à l'effet de mettre en exécution ce plan et de procéder à l'émission des actions en représentation des options à attribuer dans les conditions fixées.

Une Assemblée Générale Extraordinaire de ratification de l'augmentation de capital devrait intervenir le 14 mai 2001.

### **2. Objectif de l'opération**

Dans le cadre d'un plan d'option de souscription d'actions avec renonciation au droit préférentiel de souscription (stock option), les bénéficiaires de la troisième attribution, soit 31 cadres dirigeants, ont levé les options venant à échéance qui leur donnent droit à souscrire à 29 850 actions nouvelles d'un nominal de 100 DH chacune au prix de 294 DH, soit avec une prime d'émission de 194 DH, et ce par augmentation de capital de 639 482 700 DH à 642 467 700 DH. Toute latitude a été laissée aux membres du conseil d'administration quant à l'attribution de ces options.

Ce plan a pour objectif de motiver l'encadrement supérieur de la Banque, tout en l'impliquant davantage dans la réalisation des performances de l'établissement, augmentant ainsi la richesse des actionnaires.

La durée du plan est de dix ans : l'attribution s'étale sur cinq ans, soit de 1994 à 1998, tandis que la levée des options se déroule sur cinq autres années, soit de 1999 à 2003. Ainsi, les options ne pourront être levées qu'au lendemain du cinquième anniversaire de la date de leur attribution. Cependant, les bénéficiaires devront faire part de leur intention de lever les options venant à échéance chaque exercice avant le premier mars dudit exercice.

Le plan d'option concerne les personnes appartenant à l'encadrement supérieur de la Banque qui auront été choisies chaque année par le conseil d'administration.

Le montant total des options à attribuer, durant les cinq années, donne droit à la souscription d'un nombre d'actions nouvelles n'excédant pas 3% du capital social au terme du plan.

### **3. Renseignements relatifs aux titres à émettre**

#### **c) Caractéristiques des titres offerts**

Les nouvelles actions WAFABANK offertes seront entièrement assimilées aux anciennes actions WAFABANK.

- Forme des actions : nominative
- Valeur nominale : 100 DH
- Nombre de titres offerts : 29 850
- Prix de souscription : 294 DH
- Montant global de l'opération : 8 775 900 DH dont une prime d'émission de 5 790 900 DH.
- Catégorie d'inscription des titres : 1 ère lignes.
- Date de jouissance et droits : les nouvelles actions WAFABANK portent jouissance au 01/01/01, bénéficient des mêmes droits que les actions déjà existantes et sont entièrement libérées et libres de tout engagement. Pour bénéficier d'un droit de vote double, l'action doit être détenue pendant au moins cinq années consécutives.
- Régime de négociabilité des titres objets de l'opération : libre négociabilité à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

#### **d) Fiscalité des valeurs mobilières à revenu variable**

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. En l'état actuel de la législation, le régime fiscal en vigueur est le suivant :

- **Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc**

##### **Imposition des dividendes**

Les dividendes des actions offertes dans la présente opération sont soumis à l'impôt général sur le revenu (IGR) au taux de 10 %, par voie de retenue à la source.

##### **Imposition des plus-values**

Conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi 17-89 relative à l'impôt général sur le revenu (IGR), les plus-values de cession des actions cotées à la Bourse des Valeurs sont soumises à l'IGR au taux de 10%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 92 (II) et 93 (II) de la loi 17-89 relative à l'IGR, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 20.000 DH ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission,
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

- **Actionnaires personnes physiques et morales non résidentes au Maroc**

#### Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source de 10%, au titre de l'IS.

#### Imposition des plus-values

Les Profits de Cession d'actions réalisées par des personnes non résidentes ne sont pas imposés.

#### **e) Cotation en bourse**

- Date cotation prévue : 18/06/01
- Libellé sous lequel les valeurs mobilières seront inscrites à la cote officielle : WFB

#### **f) Modalités de souscription**

Modalités et conditions de souscription :

- Période de souscription : le 10/05/01 et 11/05/01
- Emission de 29 850 actions d'un nominal de 100 DH chacune au prix d'émission de 294 DH (prime d'émission : 194 DH).
- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit des cadres supérieurs de WAFABANK.
- Date de jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 2001.
- Date prévue pour l'inscription en compte des titres au nom du souscripteur : 19/06/01.
- Date de tenue de l'assemblée de sincérité : 14/05/01
- Nom de l'organisme mandaté par l'émetteur pour l'inscription en compte desdits titres : Wafabank .
- Organisme chargé du service financier, désigné par la banque en qualité de centralisateur chargé de la représenter auprès du dépositaire central, et d'exécuter pour son compte toutes opérations sur titres inhérentes aux actions émises : WAFABANK

### III - PRESENTATION DE WAFABANK

#### 1. Renseignements à caractère général

- a) **Dénomination** : WAFABANK  
**Siège Social** : 163, AVENUE HASSAN II. CASABLANCA 01  
**Téléphone** : 022-54-54-54  
**Télécopie** : 022-26-62-02

b) **Forme juridique et tribunaux compétents** :

Société anonyme régie par les lois en vigueur au Maroc, et notamment par la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, par le Dahir portant Loi n°1-93-147 du 15 moharrem 1414 (6 juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle, par le Dahir portant Loi n°1-93-212 du 4 rabia II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, par la Loi 15-95 formant Code de Commerce.

Toutes contestations ou litiges seront soumis à la juridiction des tribunaux du lieu du siège social.

- c) **Date de constitution** : 14 décembre 1964

- d) **Durée de vie de la société** : 99 ans.

- e) **Numéro d'inscription au registre de commerce** : 29411

- f) **Exercice social** : correspond à l'année civile.

g) **Objet social** : (article 3 des statuts)

La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de commissions et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes dont la liste n'a pas un caractère limitatif :

- Recevoir du public des fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ;
- Escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les collectivités publiques ou semi-publiques et en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes administrations publiques, négocier ou réescompter les valeurs, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ;
- Consentir sous des formes quelconques des crédits avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les collectivités publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères ;
- Consentir des crédits-bails mobiliers et immobiliers avec ou sans garanties.

- Recevoir en dépôt tout titre, valeurs et objets, accepter ou effectuer tous paiements et recouvrement de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires.
- Accepter ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes garanties ; souscrire tous engagements de garanties, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ;
- Procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner à tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toute nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés.
- Etablir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus.

**h) Capital social au 31/12/00 : 639 482 700 DH**

**i) Documents juridiques consultables au siège social de Wafabank.**

**j) Assemblées générales :**

**Mode de convocation :** parution d'un avis de convocation dans la presse.

**Conditions d'admission :** détenir au moins une action.

**Conditions d'exercice du droit de vote :** chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Conditions d'acquisition de droits de vote doubles :** il est reconnu un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis cinq ans au moins, ainsi qu'aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raisons d'actions anciennes bénéficiant déjà de ce droit ; le droit de vote double se perd en cas de cession de l'action aux tiers ou en cas de conversion en actions au porteur sauf en cas de transmission par voie de succession.

**k) Déclarations de franchissement de seuil :**

Loi bancaire 1993

L'article 48 du Dahir portant Loi N°1-93-147 du 15 Moharram 1414 (6 juillet 1993), relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et à leur contrôle, établit l'obligation pour toute personne détenant, directement ou indirectement, une participation égale ou supérieure à 5% du capital social d'un établissement de crédit, de déclarer à Bank Al Maghrib et à l'établissement concerné la part du capital qu'elle détient.

Loi n° 34-96 du 1<sup>er</sup> janvier 1997 relative à la réforme de la Bourse de Casablanca

De même, le Dahir portant Loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la Loi n° 34-96 de janvier 1997 définit la notion de franchissement de seuil et les obligations y afférentes dans ses articles 68 ter, 68 quater, 75 bis et 75 ter :

Article 68 Ter : « Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, informe cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés... ».

Article 68 Quater : « Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs, et qui vient de céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68ter ci dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte cette information à la connaissance du public selon des modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 bis ci-dessus. »

Article 75 bis : « Est passible d'une amende de 5.000 dirhams, toute personne physique ou morale qui ne déclare pas dans les délais prescrits un franchissement à la hausse de l'un des seuils de participation dans une société cotée en Bourse ou qui ne déclare pas au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ses intentions, conformément aux dispositions de l'article 68 ter ci dessus.

En outre, cette personne perd le droit de vote sur les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de l'infraction. En cas de cession consécutive à la constatation de l'infraction, le cessionnaire est rétabli dans ses droits de vote. »

Article 75 ter : « Est passible d'une amende de 5.000 dirhams à 100.000 dirhams, toute personne physique ou morale qui ne déclare pas dans les délais prescrits un franchissement à la baisse d'un seuil de participation dans une société cotée en bourse conformément aux dispositions de l'article 68 quater ci-dessus ».

Les modalités d'application dispositions précitées sont fixées par la circulaire du CDVM n°8/97 du 12 décembre 1997.

#### Dispositions statutaires

Article 8 : Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la présente société, doit, dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, en informer ladite société, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la Société de la Bourse des Valeurs de Casablanca (SBVC).

Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la présente société et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droit de vote, doit en informer la société s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Par ailleurs, toute personne physique ou morale dont la participation au capital de la société et aux droits de vote augmente de deux pour cent doit dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de cette modification en informer la société.

## 2. Organes d'administration et de direction et de surveillance de Wafabank.

### a) Organes d'administration, de direction et de contrôle :

- Conseil d'administration

<b>ADMINISTRATEURS</b>	<b>Qualité/ Représentation</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>
<b>M. Abdelhak BENNANI</b>	<b><u>Président Directeur Général</u></b>	1998	2004
<b>Mr Saad KETTANI</b>	<b><u>Vice Président</u> M.Saad KETTANI PDG Wafa Assurance</b>	1998	2004
<b>Mr. Lucien Douroux</b>	<b><u>Vice Président /</u> Président du conseil de surveillance du CAI</b>	1999	2005
<b>Mr. Abdellatif GHAZOUANI</b>		2000	2004
<b>Mr Az El Arab KETTANI</b>		1998	2004
<b>Mr Abdelkrim LAZRAK</b>		1998	2004
<b>Mr Henri GUILLEMIN</b>	<b>Directeur de la région Moyen Orient et Afrique CAI</b>	2001	2003
<b>Mr Hadj Mohammed Ben Hadj THAMI LAZRAK</b>		1997	2003
<b>Mr. Francisco QUEREJAZU</b>	<b>Deputy General Manager BBVA group</b>	2000	2003
<b>M. Mohamed LAHLOU</b>		1997	2003
<b>Mr. Omar KETTANI</b>	<b>Administrateur Wafa Corp</b>	1999	2005

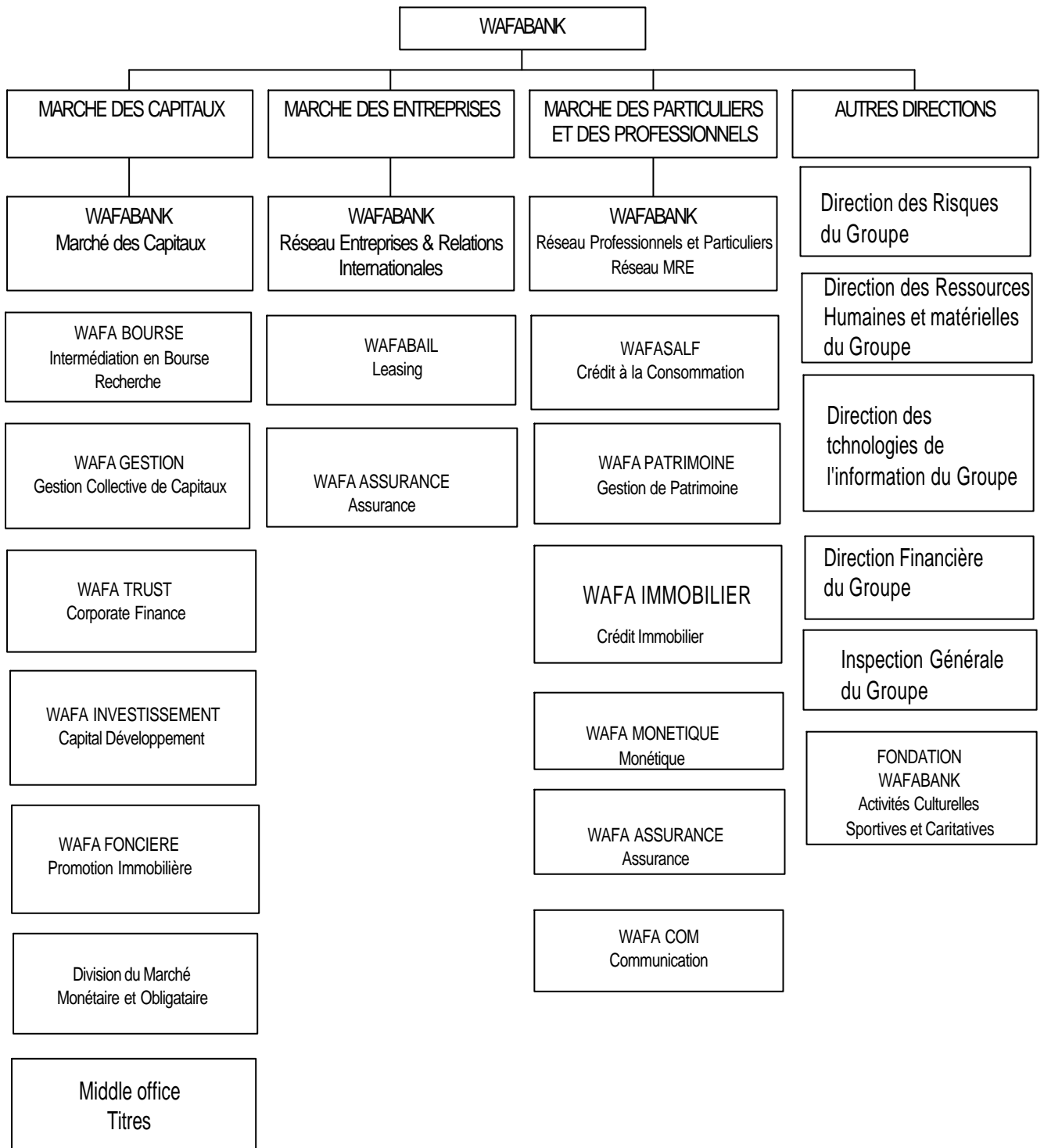
- Comité supérieur des risques

Mr. Abdelhak BENNANI  
Mr. Saad KETTANI  
Mr Henri GUILLEMIN  
Mr. Abdelkrim LAZRAK  
Mr. Az El Arab KETTANI  
Mr. Francisco QUEREJAZU

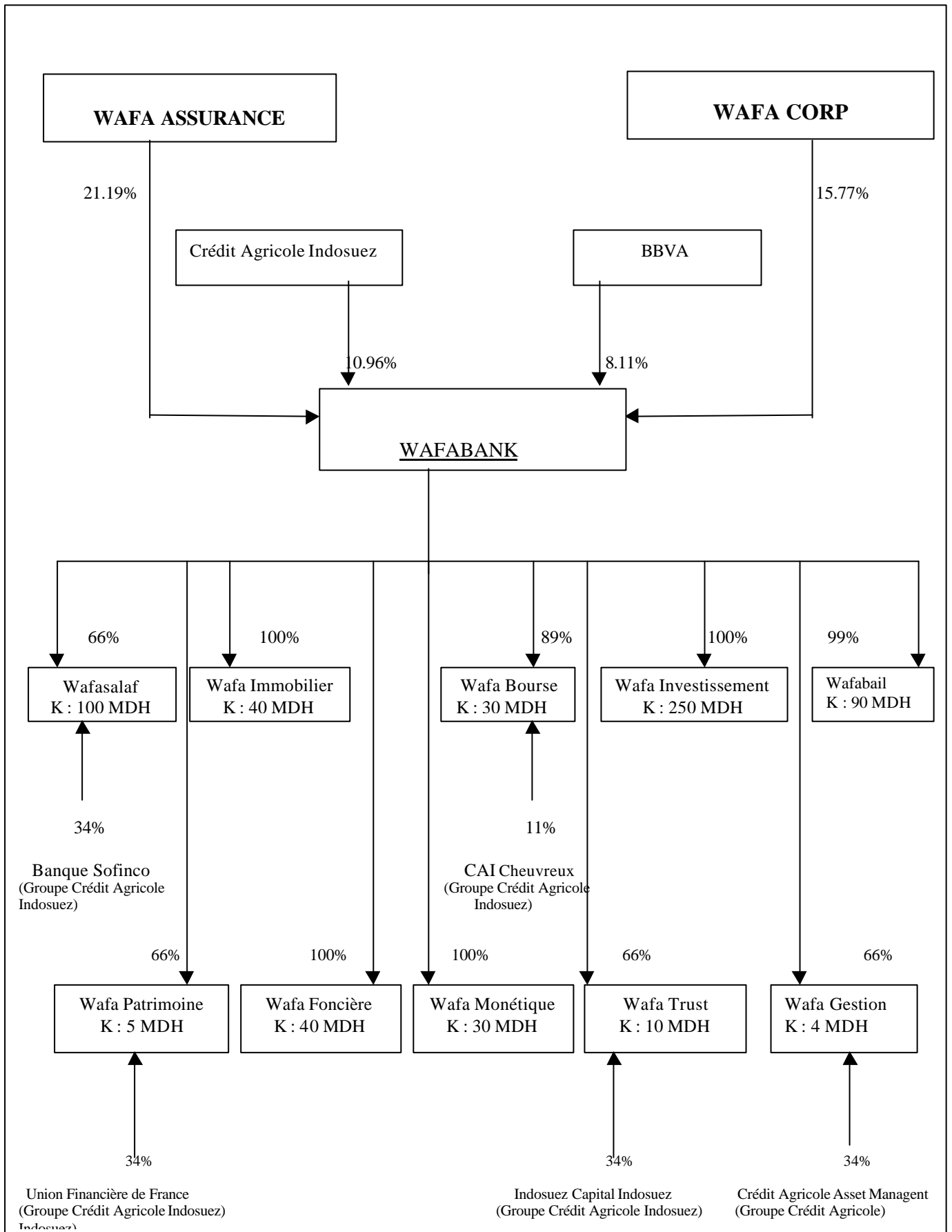
- Comité d'audit

Mr. Abdellatif GHAZOUANI  
Mr. Lucien DOUROUX  
Mr. Francisco QUEREJAZU  
Mr. Saad KETTANI  
Mr. Omar KETTANI  
Mr. Abdelkrim LAZRAK

**b) Organisation de WAFABANK en 2001**



## Organigramme du groupe Wafabank



## Principaux dirigeants de la WAFABANK

NOM	FONCTION	Date d'entrée en fonction
M. Abdelhak BENNANI	PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	01/03/76
M. Mohamed Mustafa NAFKHA LAZRAQ	DIRECTEUR GENERAL <i>Direction du Groupe Marché des Particuliers et des Professionnels</i>	17/06/74
M. Labbès MTIOUI MECHKOURI	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction des Opérations du Groupe</i>	01/02/79
M. Lahbib MSEFFER	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction des Ressources Humaines et Matérielles du Groupe</i>	20/01/71
M. Mohamed BENNANI	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction du Groupe Marché des Capitaux</i>	04/01/78
M. M'Hamed ABBAD ANDALOUSSI	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction de la Direction du Groupe Marché des Entreprises</i>	01/09/70
M. Mohamed AGOUZOUL	DIRECTEUR DE LA DIRECTION FINANCIERE DU GROUPE	22/10/62
M. Abdelhaï ABOU IBADALLAH	DIRECTEUR DE LA DIRECTION DES RISQUES	04/03/75
M. Jawad DOSS BENNANI	INSPECTEUR GENERAL <i>Inspection Générale du Groupe</i>	01/02/79
M. Abdelhamid MRABET	SECRETARIAT GENERAL	01/11/80

### **Dirigeants des sociétés filiales ou affiliées au Groupe WAFABANK :**

Sociétés filiales (ou affiliées au Groupe WAFABANK)	Nom du principal dirigeant	Fonction
Wafa ASSURANCE	Mr Jaouad KETTANI	Directeur Général
Wafa BOURSE	Mme lamia BOUTALEB	Président du Directoire
Wafa GESTION	Mr Abdelhak ERRAKHMI	Directeur Général
Wafa INVESTISSEMENT	Mr Mohamed BENNANI	Président Délégué
Wafa SALAF	Mr Amine TOUIMI BENJELLOUN	Directeur Général
Wafabail	Mr Abderrahim LABIED	Directeur Général
Wafa IMMOBILIER	Mr Amine NEJJAR	Directeur Général
Wafa MONETIQUE	Mr Mohamed NAILI	Directeur Général
Wafa TRUST	Mr Sâad KETTANI	Président
Wafa FONCIERE	Mr Abdellatif DRISSI	Directeur Général
Wafa PATRIMOINE	Mr Thierry DELOISON	Directeur Commercial

## IV- Situation financière de WAFABANK

### Avertissement :

- Les informations chiffrées relatives au secteur bancaire 1995 à 1999 émanent du GPBM et n'incluent pas le CIH, la BNDE et la CNCA.
- Les informations relatives au groupe WAFABANK et ses filiales émanent de la Banque et de ses filiales.
- Dans ce chapitre, seuls les comptes sociaux de Wafabank sont étudiés.

### 1. *L'évolution de l'actif de la Banque depuis 1995*

#### a) Le portefeuille crédits de la Banque

<b>En MDH</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>
Crédits court terme	6314	7397	7688	8989	9844
%		17.15%	3.93%	16.92%	9.51%
Crédits moyen/long terme	2217	2483	3327	3923	3930
%		12.00%	33.99%	17.91%	0.18%
Créances non classées	349	372	594	525	414
%		6.59%	59.68%	-11.62%	-21.14%
Créances douteuses	777	861	1390	1396	1413
%		10.81%	61.44%	0.43%	1.22%
<b>Total crédits</b>	<b>9557</b>	<b>11113</b>	<b>13000</b>	<b>14833</b>	<b>15601</b>
<b>%</b>		<b>16.28%</b>	<b>16.98%</b>	<b>14.10%</b>	<b>5.18%</b>

Depuis 1995, l'encours de crédits de Wafabank a enregistré une croissance annuelle moyenne de 13%. Cette progression, plus rapide que celle du secteur (+10.1%), a permis à la Banque de porter sa part de marché crédits à 13.1% en 1998 et 12.5% en 1999.

Part de marché WAFABANK En %	1995	1996	1997	1998	1999
Crédits court terme	11,5	12,0	12,4	13,1	13,7
Crédits moyen terme	10,6	11,4	13,9	14,3	11,3
Crédits long terme	9,1	8,5	8,5	7,3	7,3
Créances non classées	25,8	23,8	33,0	28,1	17,9
Créances douteuses	9,9	10,1	14,2	12,7	12,2
<b>Total crédits</b>	<b>11,2</b>	<b>11,6</b>	<b>12,9</b>	<b>13,1</b>	<b>12,5</b>

En 1997 et 1998, les crédits accordés par la Banque progressent de respectivement 17% et 14.1%, établissant la part de marché de WAFABANK autour de 13% contre 11,6% en 1996. Cette croissance est due essentiellement à la hausse des crédits à moyen/long terme de 34% en 1997 et 18% en 1998. Notons par ailleurs que l'encours de crédits de l'ex-Uniban représente environ 10% de l'encours global de la Banque en 1997.

En 1999, les crédits de Wafabank ont enregistré une croissance de 5.2% suite à une quasi-stagnation des crédits à moyen / long terme.

## **b) Le rendement des crédits de la Banque**

Du fait de la baisse des taux d'intérêt qui touche l'ensemble du secteur bancaire, le rendement du portefeuille crédits de la Banque est en baisse continue depuis 1994.

WAFABANK	1995	1996	1997	1998	1999
Rendement des crédits en % (1)	9,44	9,23	9,65	8,38	8,20
Rendement des crédits hors contentieux en % (2)	10,28	10,01	10,80	9,26	9,02

(1) = *Produits des crédits à la clientèle / Total crédits*

(2) = *Produits des crédits à la clientèle / Total crédits hors créances en souffrance.*

En 1999, le rendement moyen des crédits de WAFABANK est de 8.2%, contre 8.4% en 1998 et 9.65% en 1997 suite à la baisse des taux d'intérêts débiteurs pour l'ensemble du secteur bancaire. Hors contentieux, le taux de ce rendement est porté à 9.02% contre 9.26% en 1998 et 10.8% en 1997.

## **c) La qualité du portefeuille crédits de la Banque**

En 1997, l'encours de créances douteuses de WAFABANK connaît une croissance exceptionnelle de 61%. Ceci s'explique essentiellement par les créances en souffrance de l'ex-Uniban qui représentent le tiers de cet encours. Cette forte hausse porte en 1997 le taux de contentieux de la Banque à 10,7% soit un niveau supérieur au taux moyen du secteur, soit 10.4%.

L'exercice 1998 est marqué par une baisse du taux de contentieux qui est ramené de 10.7% en 1997 à 9.41% grâce à une progression très limitée des créances en souffrance (+0.36%) qui a par ailleurs été associée à une baisse de l'encours des créances non classées (-11.6%).

En 1999, le taux de contentieux s'est encore amélioré (9.05%) grâce à une quasi-stagnation de l'encours de créances en souffrance (+1.26%) tandis que le total des crédits a progressé de 5.17%. L'objectif de WAFABANK à l'horizon 2002 est de ramener le taux de contentieux à 6%.

Qualité du portefeuille crédits	1995	1996	1997	1998	1999
Encours créances douteuses de WAFABANK (en MDH)	777 (-7,39 %)	861 (+10,81%)	1390.4 (+61,44%)	1395.5 (+0.36%)	1413 (+1.23%)
Taux de contentieux de WAFABANK (en %)	8,13	7,75	10,70	9,41	9,05
Taux de contentieux moyen du secteur bancaire (en %)	9,24	9,53	10,14	9,69	9,30

L'effort dont fait preuve WAFABANK en matière de gestion du risque crédits sera poursuivi afin d'obtenir des niveaux de contentieux similaires à ceux de ses concurrents directs. Cependant une part non négligeable de cet écart pourrait trouver sa source dans un classement différent des créances en souffrance par les autres établissements de la place.

En tout état de cause, la politique adoptée par Wafabank en matière de classification et de provisionnement des créances en souffrance est strictement conforme aux directives de BAM.

La forte augmentation depuis 1993 des créances en souffrance a amené WAFABANK à consentir un très grand effort de provisionnement. Ainsi le taux de couverture des créances douteuses s'est nettement amélioré passant de 37.72 % en 1993 à 65,24 % en 1995. En 1996, WAFABANK a bouclé l'essentiel de son programme de provisionnement : le taux de couverture des créances en souffrance a atteint le niveau de 74%. Ce taux de couverture s'est encore amélioré en 1997, s'établissant à 77,6% pour être ramené à 68.62% en 1998.

En effet, l'assainissement du portefeuille crédits s'est caractérisé par l'annulation d'un montant de 256 MDH de créances en souffrance couvertes par des provisions et considérées comme irrécupérables en 1998 et 140 MDH en 1999, ce qui a permis de maintenir en 1998 le volume des créances en souffrance à un niveau très proche de celui de l'exercice 1997 et de baisser l'encours des provisions pour créances en souffrance de 11.3%.

WAFABANK	1995	1996	1997	1998	1999
Encours provisions pour créances en souffrance (en MDH)	507	637	1079	958	993
Taux de provisionnement des créances en souffrance (en %)	65,24	74,01	77,60	68.62	70.28
Encours provisions pour créances en souffrance / Encours crédits (en %)	5,30	5,73	8,30	6.46	6.36

En 1999, l'effort de provisionnement s'est poursuivi, portant le taux de couverture des créances en souffrance à 70%.

## 2. L'évolution du passif de la Banque depuis 1995

### a) La part de marché de la Banque dans les dépôts bancaires

En M DH	1995	1996	1997	1998	1999
Comptes chèques	3576	3862	4824	5690	6603
%		8.00%	24.91%	17.95%	16.05%
Comptes courants	2257	2412	3562	3151	3050
%		6.87%	47.68%	-11.54%	-3.21%
OFS	6	-	-	-	-
%		NS	NS	NS	NS
Comptes sur carnet	1292	1336	1976	2243	2599
%		3.41%	47.90%	13.51%	15.87%
Autres dépôts	454	420	469	553	903
%		-7.49%	11.67%	17.91%	63.29%
Comptes à terme et bons à échéance fixe	4564	5844	6965	7560	7789
%		28.05%	19.18%	8.54%	3.03%
<b>Total dépôts</b>	<b>12149</b>	<b>13874</b>	<b>17796</b>	<b>19198</b>	<b>20944</b>
<b>%</b>		<b>14.20%</b>	<b>28.27%</b>	<b>7.88%</b>	<b>9.09%</b>

(\*)dont certificats de dépôts: 1010 MDH en 1996 et 991 en 1997, 1998 et 1999

Au cours de la période 1995/1999, l'encours de dépôts de WAFABANK a enregistré une croissance annuelle moyenne de 14.6% contre seulement 7.7% pour le secteur. Cette évolution est le résultat d'une politique commerciale plus entreprenante de la Banque et d'un développement rapide du réseau qui est passé de 93 agences en 1993 à 181 en 1999 auxquelles s'ajoutent 3 agences et 19 bureaux de représentation à l'étranger. Rappelons que l'objectif de la Banque est de porter le nombre d'agences à 200 d'ici l'an 2002.

La progression des dépôts a permis de porter la part de marché de la Banque de 8.9% en 1995 à 11.5% en 1999.

Part de marché WAFABANK En %	1995	1996	1997	1998	1999
Comptes chèques	8,1	8,5	10,0	10,4	11,0
Comptes courants	11,3	11,8	15,6	13,2	11,9
OFS	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes sur carnet	7,8	7,4	10,1	10,2	10,6
Autres dépôts	11,0	15,7	9,7	10,3	16,1
Comptes et bons à échéance fixe	9,0	10,7	11,3	10,9	11,7
Total dépôts	8,9	9,8	11,3	11,3	11,5

Notons que la progression inhabituelle de l'encours des dépôts de la Banque en 1997 (+28.3% contre +10.2% pour l'ensemble du secteur bancaire) est due en partie à l'absorption de l'Uniban : hors Uniban, la croissance des dépôts n'est que de 11,4%, ce qui demeure néanmoins supérieur à la croissance du secteur.

### **b) Le coût des dépôts**

En raison de la part plus importante des dépôts non rémunérés, WAFABANK a un coût des dépôts bancaires parmi les plus faibles de la profession en 1996. On signalera toutefois une légère modification de la structure des dépôts en 1996 liée à l'émission de certificats de dépôts qui porte le poids des dépôts rémunérés de 48,20% en 1995 à 51,75% en 1996.

L'émission de certificat de dépôts a porté sur un montant 1 010 MDH au taux de 10% en 1997, 8.5% en 1998 et 8% en 1999 pour une durée de 7ans. L'encours au 31/12/99 est de 990.75 MDH.

La légère hausse du coût des dépôts en 1997 a été corrigée en 1998 et 1999 ramenant le coût à 3.2%. Sur la période 1994-99, on observe également une diminution très significative du coût moyen des dépôts bancaires rémunérés, du fait de la baisse structurelle des taux d'intérêt.

WAFABANK	1995	1996	1997	1998	1999
Coût des dépôts bancaires	3,65 %	3,50%	3,98%	3,57%	3,20%
Coût des dépôts bancaires rémunérés	7,58 %	6,79%	7,92%	6,99%	6,45%

(1) = Charges sur comptes et bons de la clientèle / Dépôts globaux

(2) = Charges sur comptes et bons de la clientèle / Dépôts rémunérés (comptes sur carnet + comptes et bons à échéance fixe).

### **c) Les engagements par signature**

HORS BILAN	1995	1996	1997	1998	1999
Engagements par signature délivrés pour la clientèle	5527	5872	6320	5398	5194
Engagements par signature délivrés pour les intermédiaires financiers	1601	1244	1238	1769	1078
Total	7128	7116	7558	7167	6272

Les engagements par signature délivrés pour la clientèle ont diminué de 4% en 1999.

### 3. La marge d'intermédiation de la Banque

La marge d'intermédiation clientèle de WAFABANK est de l'ordre de 5% en 1999 en hausse par rapport à 1998.

WAFABANK	1995	1996	1997	1998	1999
Rendement des crédits (en %)	9,44	9,23	9,65	8.38	8.20
Rendement des crédits hors contentieux (en %)	10,28	10,01	10,80	9.26	9.02
Coût des dépôts (en %)	3,65	3,50	3,98	3.57	3.20
Marge d'intermédiation clientèle (en %) (1)	5,79	5,73	5,67	4.81	5.00
Marge d'intermédiation clientèle hors contentieux (en %) (2)	6,62	6,51	6.82	5.68	5.82

(1) = Rendement des crédits - coût des dépôts bancaires

(2) = Rendement des crédits hors contentieux - coût des dépôts bancaires

La marge d'intermédiation de WAFABANK enregistre une baisse structurelle de 1994 à 1998 passant de 6.11% à 4.81% en 1998. Cette compression des marges, générale pour tout le secteur bancaire, est le résultat de la chute des taux d'intérêts et de la concurrence accrue entre les banques depuis la libéralisation effective des taux d'intérêts en 1996, qui ont entraîné une forte diminution du rendement des crédits ramené en ce qui concerne WAFABANK de 10.47% en 1994 à 8.38% en 1998.

En termes de ressources, WAFABANK a également diminué le coût de ses dépôts de façon significative mais plus limitée sur la même période, le ramenant de 4.36% à 3.57% en 1998.

En 1999, grâce à une baisse plus prononcée du coût des dépôts, la marge d'intermédiation de la banque s'est améliorée (5%).

### 4. L'évolution de la rentabilité et de la rentabilité de la Banque depuis 1995

#### a) Le Produit Net Bancaire

Malgré un contexte de plus en plus concurrentiel, WAFABANK a enregistré une activité en croissance continue depuis 1994. Le Produit Net Bancaire a progressé de 10.5% en moyenne annuelle entre 1995/1999 s'établissant à 1382 MDH.

WAFABANK en MDH	1995	1996	1997	1998	1999
Produits d'exploitation bancaire	1467,1	1661,8	2155,8	2103.5	2160.6
Charges d'exploitation bancaire	538,7	620,6	894,7	789.4	778.8
Produit net bancaire	928,4	1041,2	1261,1	1314.1	1381.8
Produit net bancaire y compris produits accessoires	946.4	1080.8	1305.6	1363.8	1438.7

Si l'on tient compte des produits accessoires constitués essentiellement de produits des opérations crédit bail consorsialisées avec WAFABANK, le PNB s'établit à 1439 MDH au terme de l'exercice 1999.

La progression du PNB a été associée à une amélioration de sa structure. Comme le montre le tableau suivant, le poids de la marge de clientèle a diminué au cours de la période 1995/1999 au profit de la marge sur autres revenus qui a été portée de 36% en 1995 à 39% en 1999.

- La baisse de la marge de clientèle dans le PNB est essentiellement due à la baisse des taux d'intérêts associée à une concurrence accrue au sein du secteur bancaire qui a accentué la baisse des marges acceptées par les banques.
- La marge sur autres revenus par rapport au PNB progresse significativement entre 1995 et 1999 grâce à une croissance annuelle moyenne de 15% des produits de commissions et de portefeuille sur cette période ;
- La marge de trésorerie de la Banque, malgré un recul en 1995 et 1996 sous l'effet de l'augmentation significative des charges de trésorerie, augmente à partir de 1997 du fait de la hausse de 64,3% de la trésorerie actif de la Banque en 1997 et de 2.3% en 1998 et 70% en 1999.

Structure du PNB de WAFABANK	1995	1996	1997	1998	1999
Produit Net Bancaire* en MDH	946.4	1080.8	1305.6	1363.8	1438.7
Marge de trésorerie / PNB (en %) (1)	15.3	12.6	18.4	19.5	18.3
Marge de clientèle / PNB (en %) (2)	48.4	50.0	41.8	40.9	42.4
Marge sur autres revenus/ PNB (en %) (3)	36.3	37.5	39.8	39.5	39.3

(\*)y compris produits accessoires

(1) Marge de trésorerie = produits de trésorerie – charges de trésorerie

(2) Marge de clientèle = produits d'intérêts – charges d'intérêts

(3) Marge sur autres revenus = autres produits d'exploitation bancaire – autres charges d'exploitation bancaire

## **b) Le coefficient d'exploitation**

En 1997 on a constaté une légère reprise du coefficient d'exploitation due essentiellement la hausse de 36% des frais de personnel engendrée par la fusion-absorption de l'UNIBAN et qui se sont répercutés sur les frais généraux. En effet, les frais de personnel de l'ex-Uniban représentent en 1997 plus de 17% de frais de personnel de la Banque.

La maîtrise des frais généraux tend cependant à s'améliorer en 1998 et 1999, le coefficient s'établissant à 51.7%.

WAFABANK	1995	1996	1997	1998	1999
Coefficient d'exploitation (1) (en %)	52,23	52,33	53,78	53.82%	53.85%
Coefficient d'exploitation (2) (en %)	51.21	50.41	51.95	51.86%	51.72%

(1) (Frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

(2) (Frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB (y compris produits accessoires)

Notons que l'un des principaux objectifs de la Banque en termes de productivité est la réduction du rythme de progression des frais généraux pour ramener le coefficient d'exploitation à 45% en 2002.

## 5. Situation provisoire au 31/12/00<sup>1</sup>

Au terme de l'exercice 2000, les crédits de Wafabank ont progressé de 11% du fait notamment d'une forte croissance des crédits à l'équipement et des crédits immobiliers de respectivement 22% et 38%.

	2000	1999	%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>15 601 563</b>	<b>14 060 564</b>	<b>11%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 483 169	9 604 456	-1%
Crédits à l'équipement	3 325 071	2 715 949	22%
Crédits immobiliers	1 670 812	1 212 126	38%
Autres crédits	1 122 511	528 033	113%
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>26 854 952</b>	<b>20 136 553</b>	<b>33%</b>
Comptes à vue créditeurs	11 837 076	9 759 520	21%
Comptes d'épargne	2 791 311	2 603 033	7%
Dépôts à terme	11 625 952	7 002 337	66%
Autres comptes créditeurs	600 613	771 663	-22%

L'encours des dépôts a enregistré une progression annuelle de 33% au cours de l'exercice 2000 grâce à une augmentation de 21% des dépôts à vue et une croissance des dépôts à terme de 66%.

Au 31/12/00, le produit net bancaire de Wafabank s'établit à 1461 MDH, soit une progression de 3% par rapport à 1999, grâce à une progression de la marge d'intérêt et de la marge sur commissions de respectivement 11% et 7%.

	2000	1999	%
+ Intérêt et produits assimilés	1 768 187	1 777 058	0%
- Intérêts et charges assimilées	663 027	785 524	-16%
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>1 105 160</b>	<b>991 534</b>	<b>11%</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	7 403	19 542	-62%
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	4 158	13 655	-70%
<b>Résultat des opérations en crédit bail et de location</b>	<b>3 245</b>	<b>5 887</b>	<b>-45%</b>
+ Commissions perçues	124 577	116 964	7%
- Commission servies	234	463	-49%
<b>Marge sur commission</b>	<b>124 343</b>	<b>116 501</b>	<b>7%</b>
+ Résultat des opérations sur titre de transaction	0	0	0%
+ Résultat des opérations sur titre de placement	48 626	141 254	-66%
+ Résultat des opérations de change	72 384	56 385	28%
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0	0%
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>121 010</b>	<b>197 639</b>	<b>-39%</b>
+ Divers autres produits bancaires	148 157	130 938	13%
- divers autres charges bancaires	40 596	28 486	43%
<b>PNB</b>	<b>1 461 319</b>	<b>1 414 013</b>	<b>3%</b>

Les frais généraux ayant enregistré une croissance de 4%, le coefficient d'exploitation de Wafabank s'établit à 52%.

<sup>1</sup>La situation au 31/12/00 est conforme au nouveau Plan Comptable des Etablissements de Crédit. La situation des comptes au 31/12/1999 est retraitée suivant les dispositions du PCEC

En matière de risque, Wafabank a constitué une dotation nette aux provisions pour créances en souffrance de l'ordre de 170 MDH en 2000.

Le résultat net de Wafabank s'établit donc à 334 MDH en décembre 2000, en progression de 0.4% par rapport 1999.

	<b>2000</b>	<b>1999</b>	<b>%</b>
<b>PNB</b>	<b>1 461 319</b>	<b>1 414 013</b>	<b>3%</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-44 378	-5 657	<b>684%</b>
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	5 755	7 123	<b>-19%</b>
- Autres charges d'exploitation on bancaire	3 278	8 257	<b>-60%</b>
- Charges d'exploitation	762 973	734 769	<b>4%</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>656 445</b>	<b>672 453</b>	<b>-2%</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrances	-170 123	-200 568	<b>-15%</b>
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	5 446	220	<b>2375%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>491 768</b>	<b>472 105</b>	<b>4%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-17 558</b>	<b>36 167</b>	<b>-149%</b>
IS	140 088	175 608	<b>-20%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>334 122</b>	<b>332 664</b>	<b>0%</b>

## **6. Comptes consolidés**

### **a) Bilan**

Au terme de l'exercice 1999, le total bilan du Groupe WAFABANK s'établit à 33 432 MDH en progression de 10.45% par rapport à 1998.

L'encours de crédits à clientèle qui représente 58% de l'actif a enregistré une croissance de 8.8% entre 1998 et 1999.

Au niveau du passif, les dépôts bancaires sont toujours prédominants avec un poids de 60% et en progression de 10.8% entre 1998 et 1999.

Les fonds propres ont progressé de 23% s'établissant à 3221.8 MDH au terme de l'exercice 1999.

### **b) Compte de résultat**

Le compte de résultat consolidé du Groupe WAFABANK fait ressortir une progression du PNB en 1999 de 2.5% due essentiellement à une quasi-stagnation des produits d'exploitation bancaires.

Par ailleurs, les frais généraux ont enregistré une hausse limitée à 1.2% et les dotations aux provisions pour créances en souffrance ont progressé de 17.5% suite à une progression des créances en souffrance de 14.7%.

Le résultat net consolidé 1999 s'établit donc à 381.4 MDH, soit +1% par rapport à 1998.

Le résultat net consolidé part du groupe est en progression de 2.35% pour atteindre 353.3 MDH contre 345.2 en 1998.

## **V - Facteurs de risques**

### **1. Risques afférents à la société et à son secteur**

#### **a) Risques d'activité :**

- La baisse des taux de crédits à la clientèle dans le sillage de la baisse des taux d'intérêt des émissions du Trésor Public pèse sur les marges d'intermédiation des banques.
- La diminution structurelle de l'encours des dépôts non rémunérés au profit des dépôts rémunérés ou des produits financiers et boursiers (OPCVM, actions, obligations, TCN,...), va mécaniquement renchérir le coût des ressources du système bancaire.

#### **b) Dispositif de contrôle des risques :**

La gestion et l'exposition de la Banque aux risques d'activités repose sur un dispositif de mesure, de suivi et de contrôle des différents engagements. Ce dispositif concerne tous les risques de marché, de crédit, de taux et de change.

Un Comité des Risques, auquel participent des membres de la direction générale, définit la politique de risques de la Banque, en arrête les orientations et en suit les évolutions.

Les positions de risques prises se situent à l'intérieur des limites déterminées en fonction d'une évaluation rigoureuse et prudente des niveaux d'engagements jugés compatibles avec les profits normalement attendus et les fonds propres exigés par ces activités, conformément aux dispositions mises en place pour les banques dans le cadre du Dahir portant Loi n°1-93-147 du 15 moharram 1414 (6 juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédits et à leur contrôle, aux décisions réglementaires de la Banque Centrale et aux règles internes de la Banque.

### **2. Faits exceptionnels et litiges**

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, WAFABANK ne connaît pas de faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter sa situation nette.

## **VI – Annexes : données comptables et financières**

### **1. Comptes sociaux de WAFABANK**

#### **a) Résumé des principales pratiques comptables**

- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire à des taux déterminés selon la durée de vie estimée des immobilisations. Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans, les constructions sur 20 ans et les mobiliers, matériels et installations sont amortis sur des durées comprises entre 4 ans et 10 ans.

- Titres de placement et de participation

Les titres de placement et de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les titres ayant subi une baisse de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation classée au passif du bilan. Les normes marocaines ne requièrent pas la consolidation des comptes.

- Opérations en devises étrangères

Les soldes en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont constatés au compte de résultat à l'exception des éléments pour lesquels le risque de change est supporté par l'Etat et des dotations aux succursales et ce conformément au plan comptable bancaire en vigueur.

- Crédits à la clientèle

Conformément au plan comptable bancaire marocain, ces crédits sont classés en :

- Crédits à court terme dont la durée initiale est inférieure ou égale à deux ans ;
- Crédits à moyen terme dont la durée initiale est comprise entre deux et sept ans ;
- Crédits à long terme dont la durée initiale est supérieure à sept ans.

Les créances en souffrance sont classées et provisionnées selon les instructions de Bank Al Maghrib (Banque Centrale) qui prévoit, d'une part, le classement de ces créances en pré-douteuses, douteuses et compromises en fonction de plusieurs critères, et d'autre part, le provisionnement de ces trois dernières catégories à hauteur respectivement de 20%, 50% et 100%, compte tenu de quotités fixées pour les garanties détenues. Au bilan les créances pré-douteuses figurent dans la rubrique « créances non classées ».

- Impôts sur les Sociétés (IS)

Le taux de l'Impôts sur les Sociétés (IS) pour les banques est de 39.6%. Il est payable trimestriellement selon un système d'acomptes provisionnels. Les dividendes perçus des participations sont exonérés et les plus-values sur cessions d'immobilisations font l'objet d'abattement selon leur durée de détention. La prescription fiscale est de 4 ans. Toutefois, la banque ayant opté pour la contribution libératoire en matière d'IS instauré par la Loi de Finances 1998-1999, les exercices antérieurs à 1998 sont prescrits. Cette contribution libératoire, de DH 19 824 465, a été constatée en pertes exceptionnelles de l'exercice 1998.

**b) Bilan**

<b>LIBELLE ACTIF</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Valeurs en caisse	566 423 141	333 372 072	325 741 318
Bank Al-Maghrib, Trésor Public, Service des chèques postaux.	1 454 277 988	1 652 315 858	969 463 515
Banques inscrites et assimilées	71 356 926	6 955 125	207 591 517
Organismes financiers spécialisés.			
Intermédiaires financiers à l'étranger	383 737 826	182 714 948	167 120 408
Refinancement d'intermédiaires financiers.			
Bons du trésor	4 585 321 059	4 378 313 061	3 847 335 493
Crédits à la clientèle à court terme..	9 844 418 915	8 988 930 289	7 688 418 272
Crédits à la clientèle à moyen et long terme	3 930 335 340	3 923 184 359	3 327 098 573
Crédits à la clientèle : créances non classées.	413 743 984	525 242 384	594 247 089
Créances en souffrance	1 412 683 500	1 395 499 177	1 390 444 345
Valeurs à l'encaissement	1 723 136 488	1 644 926 282	2 316 401 066
Opérations sur titres	6 563 175	80 982 582	4 280 605
Débiteurs divers.	86 315 726	105 645 115	130 723 641
Comptes de régularisation	337 441 973	336 863 970	278 073 952
Comptes d'ordre et comptes de liaison.	191 502 587	207 173 643	238 660 177
Titres de placement	1 723 042 388	1 685 143 460	1 880 106 861
Titres de participation & emplois assimilés	1 294 526 205	907 102 025	830 867 583
Immobilisations nettes.	1 003 079 634	891 877 764	893 501 906
Frais d'établissement nets	12 085 138	11 905 917	7 044 800
Actionnaires			
Report à nouveau			
Pertes de l'exercice			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>29 039 991 993</b>	<b>27 258 148 031</b>	<b>25 097 121 121</b>

<b>LIBELLE PASSIF</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Bank Al-Maghrib - Avances Trésor Public,			
Accord Prêts BIRD	20 619 983	23 207 316	16 757 297
Banques inscrites et assimilées	504 512 477	1 023 200 038	19 368 968
Organismes financiers spécialisés			
Intermédiaires financiers à l'étranger	694 909 173	551 855 486	744 772 433
Valeurs remises au réescompte et en pension	348 520 000	565 000 000	
Comptes de chèques.	6 602 693 334	5 689 887 298	4 824 218 365
Comptes courants	3 050 487 781	3 151 259 233	3 562 020 219
Comptes sur carnets.	2 598 565 662	2 243 350 410	1 975 672 347
Comptes à terme.	5 369 353 718	5 203 777 147	4 460 214 285
Autres comptes créditeurs de la clientèle	902 591 200	553 215 332	468 939 073
Bons à échéance Fixe	1 429 398 740	1 365 342 119	1 513 762 212
Certificats de dépôt	990 750 000	990 750 000	990 750 000
Exigibles après encaissement	1 270 398 094	1 081 564 466	1 919 012 166
Opérations sur titres et versements à effectuer sur titres non libérés			
Créditeurs divers	226 092 166	212 713 750	180 633 241
Comptes de régularisation	327 706 308	338 439 140	341 051 619
Comptes d'ordre et comptes de liaison	452 800 452	628 463 821	492 174 601
Emprunts obligataires et assimilés			
Provisions.	1 143 163 689	1 102 519 237	1 226 882 654
Réserves	2 042 117 698	1 543 116 698	1 385 278 427
Capital.	636 342 700	602 430 000	602 430 000
Report à nouveau.	96 304 707	83 045 649	78 302 408
Bénéfices de l'exercice	332 664 111	305 010 891	294 880 806
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>29 039 991 993</b>	<b>27 258 148 031</b>	<b>25 097 121 121</b>

### **c) Hors bilan**

	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Acceptations données en faveur de la clientèle	200 024 463	255 407 273	780 296 530
Autres engagements par signature en faveur de la clientèle	4 993 747 664	5 142 380 643	5 539 786 411
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	1 077 849 340	1 769 154 603	1 238 027 301
Engagements par signature reçus d'intermédiaires financiers	2 401 940 164	2 095 693 451	3 180 219 918
Crédits ouverts à la clientèle confirmés	645 384 000	968 150 000	1 127 508 000
Valeurs données en garantie	62 040 000	62 040 000	65 700 000
Engagements de change au comptant	247 386 642	811 257 859	464 306 692
Engagements de change à terme	317 823 301	188 442 817	18 477 873

## d) Comptes d'exploitation générale

<b>LIBELLE CREDIT</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 160 621 584</b>	<b>2 103 526 180</b>	<b>2 155 841 437</b>
<b>PRODUITS DES OPERATIONS DE TRESORERIE ET DES OPERATIONS AVEC LES INTERMEDIAIRES FINANCIERS</b>	<b>332 061 066</b>	<b>330 960 253</b>	<b>331 767 328</b>
Intérêts perçus sur comptes de Bank Al-Maghrib, du Trésor public et du Service des chèques postaux			
Intérêts perçus sur comptes d'autres intermédiaires financiers	47 654 547	45 355 325	46 738 607
Intérêts perçus sur effets reçus au réescompte			
Intérêts perçus sur effets et bons du Trésor reçus en pension			
Intérêts perçus sur bons du Trésor	283 450 827	284 576 515	284 050 730
Commissions perçues sur opérations de trésorerie et sur opérations avec les intermédiaires financiers	955 692	1 028 413	977 991
<b>INTERETS PERCUS SUR CREDIT A LA CLIENTÈLE</b>	<b>1 279 432 707</b>	<b>1 243 656 403</b>	<b>1 254 165 779</b>
Intérêts perçus sur comptes débiteurs	534 753 133	522 526 296	530 165 650
Intérêts perçus sur crédits de trésorerie	242 337 889	229 725 521	251 129 861
Intérêts perçus sur autres crédits à court terme	92 088 556	87 274 033	111 702 486
Intérêts perçus sur crédits à moyen terme	338 996 160	323 271 379	274 105 259
Intérêts perçus sur crédits à long terme	56 576 419	64 197 683	71 313 278
Intérêts perçus sur créances douteuses et contentieuses	14 365 700	16 559 917	13 364 205
Intérêts divers	314 850	101 574	2 385 040
<b>AUTRES PRODUITS SUR OPERATIONS BANCAIRES</b>	<b>549 127 811</b>	<b>528 909 524</b>	<b>569 908 330</b>
Commissions de tenue de comptes	21 221 238	13 331 144	11 348 150
Commissions sur opérations de portefeuille Maroc et étranger	15 408 819	9 440 118	9 035 745
Produits des opérations sur titres et or	21 129 056	23 527 839	19 082 314
Produits des opérations de change et de transfert	86 456 795	87 037 104	150 291 935
Commissions d'engagements	49 682 703	63 676 694	66 843 265
Produits des opérations de caisse	4 036 071	2 272 332	1 666 519
Produits des opérations diverses	294 489	416 287	437 965
Produits du portefeuille titres et de l'or	336 364 022	314 612 645	295 369 830
Produits et commissions divers	14 534 618	14 595 361	15 832 607
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>	<b>56 807 591</b>	<b>49 659 887</b>	<b>44 433 305</b>
<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>2 217 429 175</b>	<b>2 153 186 067</b>	<b>2 200 274 742</b>
<b>BALANCE (solde déficitaire)</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 217 429 175</b>	<b>2 153 186 067</b>	<b>2 200 274 742</b>

<b>LIBELLE DEBIT</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>778 775 605</b>	<b>789 399 850</b>	<b>894 689 519</b>
<b>CHARGES DES OPERATIONS DE TRESORERIE ET DES OPERATIONS AVEC LES INTERMEDIAIRES FINANCIERS</b>	<b>68 188 179</b>	<b>64 519 319</b>	<b>91 159 896</b>
Intérêts servis sur comptes de Bank Al-Maghrib, du Trésor Public et du Service des chèques postaux	790 632	925 460	1 031 950
Intérêts servis sur comptes d'autres intermédiaires financiers	46 107 198	44 964 915	56 315 600
Intérêts servis sur valeurs données au réescompte			
Intérêts servis sur valeurs données en pension	21 129 434	18 468 309	33 554 978
Commissions servies sur opérations de trésorerie et sur opérations avec les intermédiaires financiers	160 915	160 635	257 368
<b>CHARGES SUR COMPTES ET BONS DE LA CLIENTELE</b>	<b>669 645 206</b>	<b>685 398 108</b>	<b>708 472 318</b>
Intérêts servis sur comptes de chèques	12 135 735	8 932 557	9 233 200
Intérêts servis sur comptes courants	14 090 424	14 901 448	13 141 843
Intérêts servis sur comptes sur carnets	132 255 748	119 231 270	117 061 392
Intérêts servis sur comptes à terme et bons à échéance fixe	511 163 299	542 332 833	569 035 883
<b>AUTRES CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES</b>	<b>40 942 220</b>	<b>39 482 423</b>	<b>95 057 305</b>
Charges des opérations sur titres de placement	1 748 014	2 805 842	1 300 656
Charges des opérations de change	10 217 278	11 072 758	78 356 566
Charges sur engagements par signature			
Intérêts servis sur emprunts obligataires et emplois assimilés			
Moins-values sur comptes d'or et de titres de placement			
Charges sur opérations diverses	28 976 928	25 603 823	15 400 083
<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>635 277 742</b>	<b>603 913 093</b>	<b>580 021 162</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>393 481 552</b>	<b>370 535 729</b>	<b>366 263 945</b>
Salaires et appointements, gratifications primes et indemnités	316 233 171	298 951 056	294 129 166
Charges patronales : assurances sociales et caisses de retraites	62 637 301	57 632 038	58 813 376
Charges de formation	9 531 029	10 228 138	9 294 824
Autres charges de personnel	5 080 051	3 724 497	4 026 579
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>12 571 451</b>	<b>12 342 114</b>	<b>11 862 593</b>
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>229 224 739</b>	<b>221 035 250</b>	<b>201 894 624</b>
Loyers et charges locatives	19 471 476	19 670 582	16 980 095
Entretien, réparations et autres travaux fournitures et services extérieurs	99 502 012	87 726 351	86 414 849
Transports et déplacements	8 800 232	9 573 823	6 606 035
Frais de publicité	24 857 199	27 382 222	15 079 096
Autres frais divers de gestion	76 593 820	76 682 272	76 814 549
<b>CREANCES IRRECUPERABLES NON COUVERTES PAR LES PROVISIONS</b>	<b>31 937 233</b>	<b>21 042 797</b>	<b>8 273 172</b>
Dotations aux amortissements	108 830 358	103 394 638	95 197 862
Dotations aux provisions	286 198 405	250 791 789	259 134 101
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>4 543 041</b>	<b>3 908 489</b>	<b>3 054 306</b>
TOTAL du débit	1 845 562 384	1 772 450 656	1 840 370 122
BALANCE ( solde bénéficiaire )	371 866 791	380 735 411	359 904 620
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 217 429 175</b>	<b>2 153 186 067</b>	<b>2 200 274 742</b>

### e) Comptes de pertes et profits

<b>LIBELLE DEBIT</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Perte d'exploitation générale			
Dotations aux provisions "hors exploitation	24 357 004	11 580 000	11 069 000
Créances irrécupérables couvertes par des provisions	140 206 024	256 422 067	126 612 783
Charges et pertes exceptionnelles	7 523 270	31 039 453	10 738 389
Charges et pertes sur exercices antérieurs	47 718 631	21 957 594	19 775 006
Moins - values sur réalisations de titres de participation, de filiales et d'immobilisations	77 381	59 511	915 134
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>175 607 800</b>	<b>148 432 316</b>	<b>141 728 072</b>
<b>TOTAL DU DEBIT</b>	<b>395 490 110</b>	<b>469 490 941</b>	<b>310 838 384</b>
<b>PROFITS DE L'EXERCICE</b>	<b>332 664 111</b>	<b>305 010 891</b>	<b>294 880 806</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>728 154 221</b>	<b>774 501 832</b>	<b>605 719 190</b>

<b>LIBELLE CREDIT</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Bénéfice d'exploitation générale	371 866 791	380 735 411	359 904 620
Récupérations de créances amorties	1 461 108	517 583	5 427 282
Reprises de provisions utilisées	140 206 024	256 422 067	126 612 783
Reprises de provisions devenues disponibles.	135 025 809	117 266 818	102 599 168
Produits exceptionnels de l'exercice.	43 689 940	1 597 460	1 410 589
Produits sur exercices antérieurs	34 460 119	14 202 660	8 306 209
Plus - values sur réalisations de titres de participation, de filiales et d'immobilisations	1 444 430	3 759 833	1 458 539
<b>TOTAL DU CREDIT</b>	<b>728 154 221</b>	<b>774 501 832</b>	<b>605 719 190</b>
<b>PROFITS DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>728 154 221</b>	<b>774 501 832</b>	<b>605 719 190</b>

**f) Tableau des titres de participation et emplois assimilés 1999 (\*)**

	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Provision	Valeur comptable nette	Produits inscrits au CPC de l'exercice
	1	2	3	4	5	6	7
<b>I. Participation au capital</b>							
SOUK AL MOUHAJIR	Distribution	6 500 000	15.25%	991 200		991 200	
FINATEL	Promotion touristique	60 000 000	97.00%	58 000 000		58 000 000	
MEDI TRADE	Trading	1 200 000	20.00%	240 000		240 000	
S C I A L MIFTAH	Immobilier	100 000	100.00%	243 540		243 540	
WAFASYSTEMES DATA	Informatique	1 500 000	100.00%	1 500 000		1 500 000	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500 000	100.00%	1 675 000		1 675 000	
WAFACOM	Communication	3 000 000	85.00%	2 550 000		2 550 000	
WAFAGESTION	Gestions de capitaux	4 000 000	65.00%	2 678 750		2 678 750	8 216 000
WAFATRUST	Financement	10 000 000	33.50%	3 350 000		3 350 000	
WAFASYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000 000	99.88%	4 994 000		4 994 000	
WAFAPATRIMOINE	Gestion de patrimoine	10 000 000	66.00%	6 600 000		6 600 000	
WAFABOURSE	Intermédiation de bourse	30 000 000	89.00%	46 823 125		46 823 125	3 215 936
AGENA MAGHREB	Vente de matériel	11 000 000	74.95%	8 245 000	8 212 000	33 000	
WAFASYSTEMES FINANCE	Ingénierie	10 000 000	100.00%	10 340 000		10 340 000	554 000
WAFAIMMOBILIER	Informatique	40 000 000	100.00%	40 700 000		40 700 000	4 000 000
WAFAMONETIQUE	Crédit Immobilier	30 000 000	100.00%	30 000 000		30 000 000	4 500 000
WAFAFONCIERE	Gestion de la monétique	40 000 000	100.00%	40 000 000		40 000 000	
WAFATRADE	Gestion immobilière	40 000 000	100.00%	40 000 000		40 000 000	
WAFASALAF	Opérations de négoce	55 000 000	100.00%	55 000 000	55 000 000	0	
WAFABAIL	Crédit à la consommation	101 730 700	66.00%	66 000 000		66 000 000	17 820 000
WAFAINVESTISSEMENT	Crédit-bail	90 000 000	93.00%	119 871 800		119 871 800	16 727 360
	Holding de promotion des investissements	250 000 000	100.00%	252 150 000		252 150 000	
<b>2. Comptes courants associés</b>							
G.P.B.M.				3 160 172		3 160 172	
<b>3. Dotations de succursales à l'étranger</b>							
WAFACAMBIO	Change	1 400 000 ESP		962 598		962 598	
SUCCURSALE DE BRUXELLES	Banque	400 000 000 BEF		100 441 600	55 000 000	45 441 600	
<b>TOTAL</b>				856 516 785	118 212 000	738 304 785	55 033 296

(\*) Si le pourcentage de détention est supérieur ou égal à 5% du capital ou supérieur ou égal à 2.000.000 DH

**g) Tableau des provisions d'exploitation 1999**

INTITULE	Montant au début de l'exercice	Dotations aux provisions au titre de l'exercice	Reprises sur provisions utilisées	Reprises sur provisions devenues disponibles	Montants a la fin de l'exercice
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5 = 1 + 2 - 3 - 4</b>
Provisions pour dépréciation des titres de participation	60 150 000.00	1 000 000.00		5 000 000.00	<b>56 150 000.00</b>
Provisions pour dépréciation des titres de filiales	63 212 000.00				<b>63 212 000.00</b>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	60 000.00	9 657 004.00			<b>9 717 004.00</b>
Provisions pour dépréciation des matières d'or					-
Provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	1 454 772.00			1 454 772.00	-
Provisions pour créances prédoutées					
Provisions pour créances douteuses					
Provisions pour créances compromises	962 927 742.00	286 198 405.00	140 206 024.00	116 105 836.00	<b>992 814 287.00</b>
Provisions pour litiges					
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Provisions pour risques généraux					
Provisions ayant supporté l'impôt					
<b>TOTAL</b>	<b>1 087 804 514.00</b>	<b>296 855 409.00</b>	<b>140 206 024.00</b>	<b>122 560 608.00</b>	<b>1 121 893 291.00</b>

**h) Tableau des créances en souffrances 1999**

Créances	Crédit par décaissement	Crédit par signature	Montant	Provision crédit par décaissement	Provision par crédit signature	Provision
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3 = 1 + 2</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6 = 4 + 5</b>
<b>Créances prédoutées</b>		9 454 680	9 454 680		1 159 754	1 159 754
<b>Créances douteuses</b>	459 255 870	6 842 079	466 097 949	239 284 449	511 438	239 795 887
<b>Créances compromises</b>	953 427 630	18 496 198	971 923 828	745 540 772	6 317 874	751 858 646
<b>TOTAL</b>	<b>1 412 683 500</b>	<b>34 792 957</b>	<b>1 447 476 457</b>	<b>984 825 221</b>	<b>7 989 066</b>	<b>992 814 287</b>

**i) Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles 1999**

	Valeur d'acquisition	Cumul amortissements/ provisions a la fin de l'exercice N-1	Dotation de l'exercice N	Cumul amortissements/ provisions a la fin de l'exercice N	Valeur nette
<b>IMMOBILISATION</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Droit au bail	43 574 673				43 574 673
Eléments du fonds de commerce	43 750 000				43 750 000
Immobilisations incorporelles autres que le fonds de commerce	27 924 006	3 930 169	3 304 144	7 234 313	20 689 693
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	173 121 450				173 121 450
Immeubles	589 790 001	205 975 027	27 695 387	233 670 414	356 119 587
Agencements. Aménagements et Installations	124 479 746	45 783 170	6 523 077	52 306 247	72 173 499
Mobilier et Matériel de bureau	851 327 443	490 211 376	67 465 335	557 676 711	293 650 732
<b>TOTAL</b>	<b>1 853 967 319</b>	<b>745 899 742</b>	<b>104 987 943</b>	<b>850 887 685</b>	<b>1 003 079 634</b>

## 2. Comptes consolidés du Groupe WAFABANK

### BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DECEMBRE 1999 ET 1998

(Exprimés en millions de dirhams)

<b>ACTIF</b>	<u>Notes</u>	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Trésorerie et intermédiaires financiers			
- Caisses, Institut d'émission, Trésor Public et Comptes Courants Postaux	2.1	2 054,7	1 998,2
- Etablissements de crédit		950,2	346,6
- Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées fermes	2.2	<u>4 585,3</u>	<u>4 378,3</u>
		7 590,2	6 723,1
Crédits à la clientèle	2.3	19 346,9	17 780,0
Comptes de régularisation, débiteurs divers et opérations sur titres	2.4	2 708,6	2 674,5
Titres de placement et de participation			
- Titres de placement	2.5	2 041,3	1 796,7
- Titres de participation	2.6	554,5	222,7
- Titres mis en équivalence	2.7	<u>110,0</u>	<u>122,7</u>
		2 705,8	2 142,1
Immobilisations nettes d'amortissements cumulés			
- Immobilisations nettes	2.8	1 078,3	947,2
- Ecart d'acquisition nets	2.9	<u>2,1</u>	<u>3,1</u>
		<u>1 080,4</u>	<u>950,3</u>
<b>Total Actif</b>		<b><u>33 431,9</u></b>	<b><u>30 270,0</u></b>
 <b>PASSIF</b>			
Trésorerie et Intermédiaires financiers			
- Trésor Public et Institut d'Emission		20,6	23,2
- Etablissements de crédit		<u>2 512,3</u>	<u>2 177,5</u>
		2 532,9	2 200,7
Valeurs données en pension ou vendues ferme		348,5	565,0
Comptes créditeurs de la clientèle	2.10	20 104,3	18 146,1
Exigible après encaissement		1 270,4	1 081,6
Comptes de régularisation, créditeurs divers et opérations sur titres	2.11	1 826,7	1 723,8
Titres de créances négociables	2.12	2 360,0	1 929,5
Autres emprunts et dettes de financement	2.13	246,2	623,9
Provisions	2.14	1 397,6	1 270,7
Capitaux propres			
- Capital		636,3	602,4
- Réserves consolidées (part du Groupe)		2 232,2	1 666,4
- Résultat net de l'exercice (part du Groupe)		<u>353,3</u>	<u>346,2</u>
- Capitaux propres du Groupe	2.15	3 221,8	2 615,0
- Intérêts minoritaires	2.16	<u>123,5</u>	<u>113,7</u>
<b>Total Passif</b>		<b><u>33 431,9</u></b>	<b><u>30 270,0</u></b>

Les notes 1 à 3 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES AUX 31 DECEMBRE 1999 ET 1998**

(Exprimés en millions de dirhams)

	<u>Notes</u>	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Produits d'exploitation bancaire	2.18	2 629,0	2 637,8
Produits accessoires		210,0	179,0
Charges d'exploitation bancaire		( 922,5)	(947,0)
Produit net bancaire		1 916,5	1 869,8
Autres charges d'exploitation	2.19	( 838,6)	( 828,3)
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		( 51,4)	( 21,0)
Dotations aux amortissements		( 138,9)	( 134,2)
Dotations aux provisions pour créances en souffrance		( 400,8)	( 341,0)
Résultat d'exploitation		486,8	545,3
Pertes exceptionnelles et sur exercices antérieurs		( 2,7)	( 61,0)
Reprises de provisions devenues disponibles		179,1	147,0
Récupération de créances amorties		1,5	0,5
Dotations aux provisions hors exploitation		( 29,2)	( 9,6)
Bénéfice avant impôt		635,5	622,2
Impôts sur les bénéfices	2.20	( 251,0)	( 251,9)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	2.7	( 2,1)	8,6
Dotation aux amos des écarts d'acquisition	2.9	( 1)	( 1,6)
Bénéfice net consolidé		<u>381,4</u>	<u>377,3</u>
Part du Groupe	2.15	353,3	346,2
Intérêts minoritaires	2.16	28,1	31,1
		<u>381,4</u>	<u>377,3</u>

**ENGAGEMENTS HORS BILAN AUX 31 DECEMBRE 1999 ET 1998**

(Exprimés en millions de dirhams)

	<u>Notes</u>	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Engagements donnés			
- En faveur de la clientèle	2.17	5 297,3	5 467,7
- En faveur d'intermédiaires financiers		1 077,8	1 769,2
Engagements reçus			
- De la clientèle			
- D'intermédiaires financiers		2 401,9	2 165,6
Engagements de change au comptant		247,3	811,2
Engagements de change à terme		317,8	163,4

Les notes 1 à 3 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 1999

### 1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 1999 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

#### 1.1 Principes de consolidation

##### (a) Périmètre de consolidation

Sont intégrées globalement les banques, établissements et holdings à caractère financier contrôlés au moins à 50% par le Groupe, soit directement, soit par l'intermédiaire de sociétés déjà intégrées globalement.

Sont mises en équivalence les banques, établissements et holdings financiers dans lesquels le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%, à condition que celle-ci lui assure une influence réelle et durable sur la gestion.

Les entreprises à caractère non financier sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sans tenir compte du type de dépendance.

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas de caractère significatif sont exclues du champ de consolidation.

##### (b) Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes le 31 décembre.

##### c) Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. Dans les cas exceptionnels où ils sont dégagés dans le cadre d'une fusion, ils sont imputés sur les capitaux propres.

S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » dans le poste « Comptes de régularisation » et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(d) *Retraitements et opérations réciproques*

Lorsque l'impact est significatif, les comptes sociaux des sociétés consolidées font l'objet de retraitements pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-après.

Après cumul des bilans et comptes de résultat, les soldes réciproques significatifs, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe, sont éliminés.

## 1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) *Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des succursales étrangères*

Les comptes des succursales étrangères sont convertis en utilisant la méthode du cours de clôture. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits dans les capitaux propres.

(b) *Immobilisations*

- Immobilisations en non valeurs

Elles sont constituées essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

- Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les droits au bail et les brevets et marques. Elles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(c) *Titres de participation*

Sont considérés comme titres de participation, tous les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Cette rubrique comprend aussi les prêts participatifs et les créances rattachées à des participations.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(d) *Titres de placement*

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier. Ce sont essentiellement des fonds d'Etat et des obligations garanties par l'Etat. Ils sont enregistrés au prix d'acquisition hors intérêts courus non échus à cette date.

(e) *Crédits à la clientèle*

Conformément à la réglementation bancaire marocaine, les crédits à la clientèle sont classés selon la durée initiale en :

- crédits à court terme : durée initiale inférieure ou égale à deux ans ;
- crédits à moyen terme : durée initiale comprise entre deux et sept ans ;
- crédits à long terme : durée initiale supérieure à sept ans.

Les intérêts courus et non échus sont pris en compte dans le compte de résultat. Cependant, dès que le recouvrement d'une créance devient douteux, les intérêts sont comptabilisés en produits lors de leur encaissement.

(f) *Opérations de crédit-bail*

Les opérations de crédit-bail réalisées par Wafabail sont portées à l'actif du bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière. La réserve latente est inscrite parmi les réserves consolidées pour son montant net d'impositions différées.

(g) *Provisions d'exploitation*

Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter, soit du non-recouvrement total ou partiel de créances en souffrance, soit de la mise en jeu d'engagements hors-bilan. Ces provisions sont évaluées conformément aux règles de Bank Al Maghrib relatives à la couverture par des provisions des créances en souffrance et inscrites au passif du bilan.

Les autres provisions destinées à couvrir des risques déterminés sont également classées au passif du bilan.

(h) *Provisions réglementées*

Ces provisions, nettes de l'effet fiscal, sont éliminées en consolidation.

(i) *Charge d'impôt sur le résultat*

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt ;
- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition ou de déductions existant dans les comptes sociaux ou dus à des retraitements de consolidation. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

En 1999, le taux normal de l'impôt sur les sociétés sur le résultat réalisé au Maroc est de 39,6% pour les banques et établissements financiers, et de 35% pour les autres sociétés.

## 2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 2.1 Caisses, Institut d'émission, Trésor Public et Comptes Courants Postaux (exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Valeurs en caisse	600,4	345,9
Bank Al Maghrib et Comptes Courants Postaux (a)	<u>1 454,3</u>	<u>1 652,3</u>
	<u>2 054,7</u>	<u>1 998,2</u>

- (a) Selon les dispositions de la circulaire du 10 septembre 1996, la moyenne arithmétique des soldes quotidiens des comptes ordinaires des banques tenus à Bank Al Maghrib doit être égale au moins à 10% de leurs exigibilités telles que définies par l'Institut d'émission. Ces dépôts ne sont pas rémunérés.

### 2.2 Bons du Trésor (exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Admis dans le plancher d'effets publics (a)	0,0	3,0
Non admis dans le plancher d'effets publics (b)	<u>4 585,3</u>	<u>4 375,3</u>
	<u>4 585,3</u>	<u>4 378,3</u>

- (a) Les banques marocaines ne sont plus tenues d'investir en bons du Trésor à un an ou six mois, un montant minimum équivalent à 5% de leurs exigibilités, comme il a été le cas depuis décembre 1997.

- (b) Les bons non admis dans le plancher d'effets publics, souscrits en 1992, 1995, 1996 et 1997 sont rémunérés à des taux variant de 7% à 10,5% l'an. Ils s'analysent comme suit :  
(exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Bons du Trésor à 5 ans	1 475,2	1 886,6
Bons du Trésor à 7 ans	388,2	535,6
Bons du Trésor à 10 ans	1 903,1	1 386,1
Autres bons du Trésor	<u>818,8</u>	<u>567,0</u>
	<u>4 585,3</u>	<u>4 375,3</u>

### 2.3 Crédits à la clientèle (exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Crédits et créances à court terme	12 402,3	11 231,5
Crédits à moyen et long terme (a)	<u>4 621,3</u>	<u>4 389,4</u>
Total des crédits à court, moyen et long terme	17 023,6	15 620,9
Créances non classées	405,0	486,0
Créances douteuses et contentieuses	<u>1 918,3</u>	<u>1 673,1</u>
Total des crédits à la clientèle	<u>19 346,9</u>	<u>17 780,0</u>

- (a) Les crédits à moyen et long terme comprennent l'encours des opérations de crédit-bail effectuées par Wafabail pour DH 775,2 millions (1998: DH 724,4 millions), selon les principes décrits à la note 1.2(f).

**2.4 Comptes de régularisation, débiteurs divers et opérations sur titres**  
(exprimés en millions de dirhams)

		<u>1999</u>	<u>1998</u>
Chèques et effets à l'encaissement		1 766,2	1 696,9
Opérations sur titres		6,6	81,0
Débiteurs divers		171,3	173,5
Comptes de régularisation	(a)	495,6	434,9
Autres comptes de régularisation et de liaison		191,6	207,0
Actionnaires		58,2	68,4
Impôts différés actif	1.2 (i)	<u>19,1</u>	<u>12,8</u>
		<u>2 708,6</u>	<u>2 674,5</u>

(a) Les comptes de régularisation comprennent essentiellement des agios à recevoir sur crédits amortissables, et des intérêts à recevoir sur Bons du Trésor.

**2.5 Titres de placement**  
(exprimés en millions de dirhams)

		<u>1999</u>	<u>1998</u>
Fonds d'Etat	(a)	142,2	278,0
Autres bons et obligations	(b)	555,5	573,5
Titres de créances négociables	(c)	859,3	519,3
Autres titres de placement	(d)	<u>484,3</u>	<u>425,9</u>
		<u>2 041,3</u>	<u>1 796,7</u>

(a) Les fonds d'Etat s'analysent comme suit :  
(exprimés en millions de dirhams)

		<u>1999</u>	<u>1998</u>
Emprunts nationaux	(a1)	140,7	278,0
Bons du trésor à 10 ans jeunes promoteurs	(a2)	-	-
Fonds communaux	(a3)	<u>1,5</u>	<u>278,0</u>
		<u>142,2</u>	<u>278,0</u>

(a1) Les emprunts d'Etat ont été acquis par Wafabank sur le marché secondaire et sont rémunérés à des taux compris entre 10% et 11,5%, à 7ans.

(a3) Les Fonds communaux sont des fonds d'Etat acquis par Wafabank sur le marché secondaire et rémunérés à un taux de 10,5% à 7 ans.

(b) Les autres bons s'analysent comme suit :  
(exprimés en millions de dirhams)

		<u>1999</u>	<u>1998</u>
Bons C.N.C.A. à un an	(b1)	255,6	223,0
Bons C.I.H.	(b2)	247,2	247,2
Autres		<u>52,7</u>	<u>103,3</u>
		<u>555,5</u>	<u>573,5</u>

(b1) Les banques marocaines sont tenues de souscrire un montant en bons de caisse C.N.C.A. à un an égal à 2% de leurs exigibilités à l'exclusion des bons et comptes à terme et des dépôts en dirhams convertibles à vue et à terme. Ces bons portent intérêt au taux de 4,25% l'an payable à l'échéance.

(b2) Les bons C.I.H. ont été souscrits librement et portent intérêt aux taux de 9% et 11% l'an. Ils sont remboursables entre 1999 et 2009.

(c) Les titres de créances négociables se détaillent comme suit :  
(exprimés en millions de dirhams)

		<u>1999</u>	<u>1998</u>
Certificats de dépôts à 7 ans	(c1)	810,3	425,4
Bons de caisse (hors groupe)		11,1	55,6
Bons de Sociétés de Financement (hors groupe)		<u>37,9</u>	<u>38,3</u>
		<u>859,3</u>	<u>519,3</u>

(c1) Les certificats de dépôts ont été intégralement émis en 1996 et portent intérêt aux taux de 8% et 10%. Ils sont remboursables en 2003.

(d) Les autres titres de placement comprennent essentiellement des parts dans des SICAV et des Fonds Communs de Placement, ainsi que des actions de sociétés cotées.

**2.6 Titres de participation**  
(exprimés en millions de dirhams)

		<u>1999</u>	<u>1998</u>
Valeur brute des participations non consolidées		562,1	241,2
Provision pour dépréciation des titres non consolidés		( 20,5)	( 22,6)
	(a)	541,6	218,6
Avances en comptes-courants d'associés		<u>12,9</u>	<u>4,1</u>
		<u>554,5</u>	<u>222,7</u>

(a) Les titres de participation figurant au bilan concernent des sociétés exclues du périmètre de consolidation selon les principes indiqués ci-dessus (note 1). La valeur nette de ces titres aux 31 décembre 1999 et 1998 se détaillent comme suit :  
(exprimés en millions de dirhams)

		<u>1999</u>	<u>1998</u>
Détenus par Wafa Investissement	(a1)	114,3	118,5
Détenus par Wafabank	(a2)	425,5	85,8
Détenus par les autres filiales intégrées globalement		<u>2,2</u>	<u>14,3</u>
		<u>541,6</u>	<u>218,6</u>

(a1) Les titres détenus par Wafa Investissement comprennent essentiellement des actions des sociétés Finaboid, Caulliez Maroc (ex Cofitex), Cellulose du Maroc et Finapack, pour respectivement DH 70,1 millions, DH 26,6 millions, DH 17,7 millions et DH 10,0 millions. Notons que ces titres s'entendent nets des provisions.

(a2) Les titres détenus par Wafabank comprennent essentiellement des actions des sociétés CDM, BIAT, CMKD et Bank Al Amal pour respectivement DH 340,3 millions, DH 66,1 millions, DH 9,0 millions et DH 3,8 millions. Ces titres s'entendent nets des provisions.

**2.7 Titres mis en équivalence**  
(exprimés en millions de dirhams)

	1999		1998	
	<u>Valeur des titres</u>	<u>Quote-part du résultat</u>	<u>Valeur des titres</u>	<u>Quote-part du résultat</u>
Wafa Foncière	37,4	0,2	47,3	1,9
Finatel	38,5	0,0	38,5	0,0
Wafa Systèmes Finance	12,8	1,2	12,1	1,1
Wafa Trade	6,3	(6,0)	12,3	4,5
Wafa Systèmes Consulting	6,4	0,3	6,1	0,1
Wafa Systèmes Data	3,2	0,6	2,6	0,5
Wafacom	3,3	0,4	2,9	0,4
Sifap	<u>2,1</u>	<u>1,2</u>	<u>0,9</u>	<u>0,1</u>
	<u>110,0</u>	<u>(2,1)</u>	<u>122,7</u>	<u>8,6</u>

**2.8 Immobilisations**  
(exprimées en millions de dirhams)

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Valeur brute	2 010,9	1 631,3
Amortissement	( 932,6)	( 694,4)
Valeur nette	<u>1 078,3</u>	<u>936,9</u>

**2.9 Ecarts d'acquisition**

(a) Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :  
(exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Valeur nette au 1er janvier	3,1	1,3
Ecart d'acquisition de l'exercice	0,1	5,4
Dotations aux amortissements	(1,1)	(2,0)
Valeur nette au 31 décembre	<u>2,1</u>	<u>4,7</u>

(b) Les écarts d'acquisition se détaillent comme suit :  
(exprimés en millions de dirhams)

	1999		1998	
	<u>Valeur brute</u>	<u>Amos cumulés</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Wafa Immobilier	5,1	(3,0)	2,1	3,1
Wafa Bourse	0,1	(0,1)	-	-
Diners Club Maroc	<u>0,4</u>	<u>(0,4)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>5,6</u>	<u>(3,5)</u>	<u>2,1</u>	<u>3,1</u>

<b>2.10</b>	<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b> (exprimés en millions de dirhams)		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Comptes de chèques		6 616,5	5 701,3
	Comptes courants		3 110,3	3 040,4
	Comptes sur carnet		2 642,4	2 270,1
	Comptes à terme		5 409,4	5 220,1
	Bons à échéance fixe		1 429,4	1 365,3
	Autres comptes créditeurs de la clientèle		<u>896,3</u>	<u>548,9</u>
			<u>20 104,3</u>	<u>18 146,1</u>
<b>2.11</b>	<b>Comptes de régularisation, créditeurs divers et opérations sur titres</b> (exprimés en millions de dirhams)		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Opérations sur titres		-	-
	Créditeurs divers		520,1	377,3
	Produits constatés d'avance et charges à payer		853,8	718,1
	Autres comptes d'ordre et de liaison		<u>452,8</u>	<u>628,4</u>
			<u>1 826,7</u>	<u>1 723,8</u>
<b>2.12</b>	<b>Titres de créances négociables</b> (exprimés en millions de dirhams)		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Certificats de dépôts		990,8	990,8
	Bons de Sociétés de Financement (a)		<u>1 369,2</u>	<u>938,7</u>
			<u>2 360,0</u>	<u>1 929,5</u>
(a)	Il s'agit des Bons de Sociétés de Financement souscrits par des tiers hors groupe et émis par Wafasalaf et Wafabail pour respectivement DH 1 120,0 millions et DH 249,2 millions.			
<b>2.13</b>	<b>Autres emprunts et dettes de financement</b> (exprimés en millions de dirhams)		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Wafasalaf		40,5	331,1
	Wafabail		146,8	137,5
	Wafa Investissement		-	-
	Wafa Immobilier		<u>58,9</u>	<u>153,3</u>
			<u>246,2</u>	<u>623,9</u>
<b>2.14</b>	<b>Provisions</b> (exprimés en millions de dirhams)		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Provisions pour dépréciation des créances en souffrance		1 322,0	1 196,6
	Provisions pour impôts différés (a)		34,7	32,7
	Autres provisions		<u>40,9</u>	<u>41,4</u>
			<u>1 397,6</u>	<u>1 270,7</u>

(a)	La provision pour impôts différés se détaille comme suit (exprimés en millions de dirhams)		
		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Wafabank	25,3	25,3
	Wafabail	7,1	5,1
	Wafasalaf	<u>2,3</u>	<u>2,3</u>
		<u>34,7</u>	<u>32,7</u>

**2.15 Variation des capitaux propres consolidés - part Groupe**  
(exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>
Capitaux propres consolidés en début d'exercice - part Groupe	2 615,0
Dividendes versés	( 96,3)
Résultat consolidé de l'exercice - part Groupe	353,3
Variation de l'écart de conversion	_3,9
Augmentation de capital	<u>346,0</u>
Capitaux propres consolidés en fin d'exercice - part Groupe	<u>3 221,9</u>

**2.16 Intérêts minoritaires**  
(exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>
Intérêts minoritaires en début d'exercice	113,7
Dividendes versés	( 18,7)
Augmentation de capital	0,4
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	<u>28,1</u>
Intérêts minoritaires en fin d'exercice	<u>123,5</u>

**2.17 Engagements hors bilan**

Wafabank a procédé à la régularisation de la quasi-totalité des dossiers d'Admission Temporaire faisant l'objet de la convention GPBM/Administration des Douanes. La Direction Générale considère que les provisions constituées au 31 décembre 1999 au titre de ces dossiers sont suffisantes pour couvrir le risque de non recouvrement, auprès des clients défaillants, des sommes réclamées à Wafabank en sa qualité de caution.

**2.18 Produits d'exploitation bancaire**  
(exprimés en millions de dirhams)

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Wafabank	2 022,3	2 085,9
Wafasalaf	432,7	369,4
Wafabail	122,2	135,0
Wafa Immobilier	51,8	47,5
Autres	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>2 629,0</u>	<u>2 637,8</u>

<b>2.19</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b> (exprimées en millions de dirhams)		
		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Charges de personnel	497,7	464,2
	Impôts et taxes	15,8	19,5
	Autres charges d'exploitation	<u>325,1</u>	<u>344,6</u>
		<u>838,6</u>	<u>828,3</u>
<b>2.20</b>	<b>Impôts sur les bénéfices</b> (exprimés en millions de dirhams)		
		<u>1999</u>	<u>1998</u>
	Impôts courants	(255,3)	(254,4)
	Impôts différés (produits)	<u>4,3</u>	<u>2,5</u>
		<u>(251,0)</u>	<u>(251,9)</u>

### 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	<u>Pourcentages</u>	
	<u>d'intérêt</u>	<u>de contrôle</u>
<u>Sociétés en intégration globale</u>		
Wafabank	100,00	100,00
Wafabail	92,93	92,93
Wafa Investissement	99,72	99,72
Wafa Patrimoine	66,00	66,00
Wafa Trust	66,00	66,00
Wafa Immobilier	100,00	100,00
Wafa Monétique	100,00	100,00
Wafa Bourse	88,67	88,67
Wafasalaf	66,00	66,00
Wafa Gestion	65,00	65,00
Diners Club Maroc	100,00	100,00
<u>Sociétés mises en équivalence</u>		
Wafacom	91,28	93,33
Wafa Systèmes Finance	100,00	100,00
Wafa Trade	100,00	100,00
Wafa Foncière	100,00	100,00
Wafa Systèmes Data	100,00	100,00
Wafa Systèmes Consulting	100,00	100,00
Finatel	96,67	96,67
Sifap	67,26	67,45

### **j) Bilans consolidés aux 31 décembre 1997 et 1998**

(Exprimés en millions de dirhams)

<b>ACTIF</b>	<u>Notes</u>	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Trésorerie et intermédiaires financiers			
- Caisses, Institut d'émission, Trésor Public et Comptes Courants Postaux	2.1	1 998,2	1 304,0
- Etablissements de crédit		346,6	688,2
- Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées fermes	2.2	<u>4 378,3</u>	<u>3 847,3</u>
		6 723,1	5 839,5
Crédits à la clientèle	2.3	17 780,0	15 736,7
Comptes de régularisation, débiteurs divers et opérations sur titres	2.4	2 674,5	3 251,0
Titres de placement et de participation			
- Titres de placement	2.5	1 796,7	1 865,2
- Titres de participation	2.6	222,7	144,7
- Titres mis en équivalence	2.7	<u>122,7</u>	<u>120,7</u>
		2 142,1	2 130,6
Immobilisations nettes d'amortissements cumulés			
- Immobilisations nettes	2.8	947,2	936,9
- Ecarts d'acquisition nets	2.9	<u>3,1</u>	<u>4,7</u>
		<u>950,3</u>	<u>941,6</u>
Total Actif		<u><u>30 270,0</u></u>	<u><u>27 899,4</u></u>

## **PASSIF**

Trésorerie et Intermédiaires financiers			
- Trésor Public et Institut d'Emission		23,2	16,7
- Etablissements de crédit		<u>2 177,5</u>	<u>1 178,8</u>
		2 200,7	1 195,5
Valeurs données en pension ou vendues ferme		565,0	-
Comptes créditeurs de la clientèle	2.10	18 146,1	16 736,2
Exigible après encaissement		1 081,6	1 919,0
Comptes de régularisation, créditeurs divers et opérations sur titres	2.11	1 723,8	1 596,7
Titres de créances négociables	2.12	1 929,5	1 477,1
Autres emprunts et dettes de financement	2.13	623,9	1 174,2
Provisions	2.14	1 270,7	1 349,8
Capitaux propres			
- Capital		602,4	602,4
- Réserves consolidées (part du Groupe)		1 666,4	1 434,6
- Résultat net de l'exercice (part du Groupe)		<u>346,2</u>	<u>321,1</u>
- Capitaux propres du Groupe	2.15	2 615,0	2 358,1
- Intérêts minoritaires	2.16	<u>113,7</u>	<u>92,8</u>
Total Passif		<u><u>30 270,0</u></u>	<u><u>27 899,4</u></u>

Les notes 1 à 3 font partie intégrante des états financiers consolidés.

### **k) Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 1997 et 1998**

(Exprimés en millions de dirhams)

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Produits d'exploitation bancaire	2 637,8	2 546,4
Produits accessoires	179,0	130,5
Charges d'exploitation bancaire	<u>( 947,0)</u>	<u>(1 028,6)</u>
Produit net bancaire	1 869,8	1 648,3
Autres charges d'exploitation	( 828,3)	( 764,6)
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	( 21,0)	( 8,3)
Dotations aux amortissements	( 134,2)	( 121,8)
Dotations aux provisions pour créances en souffrance	<u>( 341,0)</u>	<u>( 316,1)</u>
Résultat d'exploitation	545,3	437,5
Pertes exceptionnelles et sur exercices antérieurs	( 61,0)	( 21,8)
Reprises de provisions devenues disponibles	147,0	147,3
Récupération de créances amorties	0,5	5,4
Dotations aux provisions hors exploitation	<u>( 9,6)</u>	<u>( 25,2)</u>
Bénéfice avant impôt	622,2	543,2
Impôts sur les bénéfices	( 251,9)	( 198,7)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8,6	6,0
Dotations aux amts des écarts d'acquisition	<u>( 1,6)</u>	<u>( 2,0)</u>
Bénéfice net consolidé	<u><u>377,3</u></u>	<u><u>348,5</u></u>
Part du Groupe	346,2	321,1
Intérêts minoritaires	<u>31,1</u>	<u>27,4</u>
	<u><u>377,3</u></u>	<u><u>348,5</u></u>

### **l) Engagements hors bilan aux 31 décembre 1997 et 1998**

(Exprimés en millions de dirhams)

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Engagements donnés		
- En faveur de la clientèle	5 467,7	7 370,9
- En faveur d'intermédiaires financiers	1 769,2	1 303,7
Engagements reçus		
- De la clientèle		855,0
- D'intermédiaires financiers	2 165,6	3 310,2
Engagements de change au comptant		
- Devises achetées à recevoir	412,7	244,0
- Devises achetées à livrer	398,5	220,3
Engagements de change à terme		
- Devises achetées à livrer	163,4	18,5

### 3. Comptes sociaux provisoires de Wafabank au 31/12/00<sup>2</sup>

#### Bilan

<b>ACTIF en milliers de DH</b>	<b>31/12/00</b>	<b>31/12/99</b>
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 694 585</b>	<b>787 578</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 571 193</b>	<b>2 368 264</b>
. A vue	796 740	442 605
. A terme	774 453	1 925 659
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>15 601 563</b>	<b>14 060 564</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 483 169	9 604 456
. Crédits à l'équipement	3 325 071	2 715 949
. Crédits immobiliers	1 670 812	1 212 126
. Autres crédits	1 122 511	528 033
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>8 383 061</b>	<b>6 508 698</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 564 980	4 865 348
. Autres titres de créance	2 436 780	1 487 018
. Titres de propriété	1 381 301	156 332
<b>Autres actifs</b>	<b>796 182</b>	<b>503 112</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>1 901 140</b>	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 901 140	
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>1 163 315</b>	<b>1 175 164</b>
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>35 716</b>	<b>41 668</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>108 853</b>	<b>108 014</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>958 123</b>	<b>850 397</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>33 213 731</b>	<b>26 403 459</b>

<sup>2</sup> La situation au 31/12/00 est conforme au nouveau Plan Comptable des Etablissements de Crédit.  
La situation des comptes au 31/12/1999 est retraitée suivant les dispositions du PCEC

<b>PASSIF en milliers de DH</b>	<b>31/12/00</b>	<b>31/12/99</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 522 951</b>	<b>1 578 031</b>
. A vue	576 675	1 027 607
. A terme	946 276	550 424
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>26 854 952</b>	<b>20 136 553</b>
. Comptes à vue créditeurs	11 837 076	9 759 520
. Comptes d'épargne	2 791 311	2 603 033
. Dépôts à terme	11 625 952	7 002 337
. Autres comptes créditeurs	600 613	771 663
<b>Titres de créance émis</b>	<b>994 110</b>	<b>993 455</b>
. Titres de créance négociables	994 110	993 455
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>486 436</b>	<b>561 731</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>6 864</b>	<b>7 989</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>12 824</b>	<b>18 270</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>2 250 946</b>	<b>2 042 118</b>
<b>Capital</b>	<b>639 483</b>	<b>636 343</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>111 043</b>	<b>96 305</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>334 122</b>	<b>332 664</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>33 213 731</b>	<b>26 403 459</b>

<b>HORS BILAN</b>	<b>31/12/00</b>	<b>31/12/99</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>7 233 121</b>	<b>6 917 005</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 473 911	1 412 971
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 496 219	1 077 849
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 262 991	4 426 185
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b>2 555 700</b>	<b>2 427 494</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 530 579	2 401 940
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	25 121	25 554
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

## Comptes de produits et charges

	en milliers de DH	
	31/12/00	31/12/99
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 304 440</b>	<b>2 310 292</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	50 531	48 147
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 294 936	1 341 766
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	422 719	387 144
Produits sur titres de propriété	120 364	101 338
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	7 403	19 542
Commissions sur prestations de service	124 577	116 803
Autres produits bancaires	283 910	295 551
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>843 121</b>	<b>896 279</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	83 351	76 112
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	522 052	631 272
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	57 623	78 140
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	4 158	13 655
Autres charges bancaires	175 937	97 100
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 461 319</b>	<b>1 414 013</b>
Produits d'exploitation non bancaire	5 755	7 123
Charges d'exploitation non bancaire	3 278	8 257
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>762 973</b>	<b>734 769</b>
Charges de personnel	388 971	385 379
Impôts et taxes	11 494	12 343
Charges externes	245 892	237 329
Autres charges générales d'exploitation		
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	116 616	99 718
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>398 540</b>	<b>482 698</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	305 107	286 198
Pertes sur créances irrécouvrables	41 028	172 143
Autres dotations aux provisions	52 405	24 357
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>189 485</b>	<b>276 693</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	172 579	256 312
Récupérations sur créances amorties	3 433	1 461
Autres reprises de provisions	13 473	18 920
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>491 768</b>	<b>472 105</b>
Produits non courants	725	43 690
Charges non courantes	18 283	7 523
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>474 210</b>	<b>508 272</b>
Impôts sur les résultats	140 088	175 608
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>334 122</b>	<b>332 664</b>

**I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS**

en milliers de DH	31/12/00	31/12/99
+ Intérêts et produits assimilés	1 768 187	1 777 058
- Intérêts et charges assimilées	663 027	785 524
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1 105 160</b>	<b>991 534</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	7 403	19 542
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	4 158	13 655
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>3 245</b>	<b>5 887</b>
+ Commissions perçues	124 577	116 964
- Commissions servies	234	463
<b>Marge sur commissions</b>	<b>124 343</b>	<b>116 501</b>
± Résultat des opérations sur titres de transaction		
± Résultat des opérations sur titres de placement	48 626	141 254
± Résultat des opérations de change	72 384	56 385
± Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>121 010</b>	<b>197 639</b>
+ Divers autres produits bancaires	148 157	130 938
- Diverses autres charges bancaires	40 596	28 486
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 461 319</b>	<b>1 414 013</b>
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	-44 378	-5 657
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	5 755	7 123
- Autres charges d'exploitation non bancaire	3 278	8 257
- Charges générales d'exploitation	762 973	734 769
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>656 445</b>	<b>672 453</b>
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-170 123	-200 568
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	5 446	220
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>491 768</b>	<b>472 105</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-17 558</b>	<b>36 167</b>
- Impôts sur les résultats	140 088	175 608
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>334 122</b>	<b>332 664</b>

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

en milliers de DH	31/12/00	31/12/99
<b>± RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>334 122</b>	<b>332 664</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	116 616	99 718
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	44 405	10 657
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées	8 000	13 700
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	13 473	17 465
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	974	1 444
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 761	77
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>490 457</b>	<b>437 907</b>
- Bénéfices distribués	115 534	103 752
<b>± AUTOFINANCEMENT</b>	<b>374 923</b>	<b>334 155</b>

## VII-Investisseurs sollicités

L'encadrement supérieur de la Banque, soit :

### ATTRIBUTIONS OPTIONS EXERCICE 1996

NOMS ET PRENOMS	GRADE	DATE D'ENTREE
Abdelhak BENNANI	P.D.G.	01.03.76
Abdellatif GHAZOUANI	DIRECTEUR GENERAL	01.10.65
Hassane EL KOUHENE	DIRECTEUR GENERAL	01.11.67
M'hamed ABBAD ANDALOUSSI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.09.70
Mohamed BENNANI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	04.01.78
Lahbib MSEFFER	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	20.01.71
Labbès MTIOUI MECHKOURI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.02.79
Mustapha NAFAKH LAZRAQ	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	17.06.74
Ahmed OURIAGHLI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.10.70
Mohamed MIKOU	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.10.70
Ahmed LAYINE	DIRECTEUR DELEGUE	20.01.71
Farid BENJELLOUN	DIRECTEUR DELEGUE	01.03.73
Abdellatef BENJELLOUN	DIIRECTEUR DELEGUE	01.07.74
Abdallah FATH	DIRECTEUR DELEGUE	02.01.75
Abdelhamid MRABET	DIRECTEUR CENTRAL	01.11.80
Mohamed AGOUZOL	DIRECTEUR DELEGUE	22.10.62
Abdelhaï ABOU IBDALLAH	DIRECTEUR DELEGUE	04.03.75
Abdelaziz BENNANI	DIRECTEUR DELEGUE	01.11.77
Lahoucine ELLIASMINE	DIRECTEUR DELEGUE	01.09.69
Abdelouahab LAZRAK	DIRECTEUR DELEGUE	02.01.74
Ahmed TAZI	DIRECTEUR DELEGUE	02.02.76
Ameur ATTIOUI	DIRECTEUR CENTRAL	24.11.81
Ali BENNANI	DIRECTEUR CENTRAL	01.09.91
Mohiédine BOUTALEB	DIRECTEUR CENTRAL	05.08.68
Mohamed BERRADA	DIRECTEUR CENTRAL	02.09.69
Rachid BENDRISS	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	23.09.64
Azeddine EL HILALI	DIRECTEUR CENTRAL	01.03.72
Abdelhay BENCHEKROUN	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	01.01.76
Mokhtar LAARAJ	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	27.04.64
Ahmed MECHICHE ALAMI	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	01.11.76
Hassnan HADOUDOU	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	01.06.78